

**Université de Ain Temouchent**  
**Département de Droit**

**Polycopie de terminologie juridique**  
**Destiné aux étudiants de la 2<sup>eme</sup> année licence droit**

**Réaliser par Docteur : Simerabet Chahrazed**  
**Maitre de conférences B**

**Année universitaire :2024-2025**

## Introduction

La terminologie juridique, devenu aujourd'hui de plus en plus importante, notamment avec l'apparition et l'implication souvent de nouveaux termes en sciences juridiques à cause de développement socio-économique d'une façon générale, et la mondialisation des sciences, et le droit en particulier.

La terminologie juridique représente le premier défi que l'étudiant en droit doit relever, Henri Capitant (un grand juriste français) : « le langage juridique est la première enveloppe du droit, qu'il faut nécessairement traverser pour aborder l'étude de son contenu » .

Les cours de terminologie juridique doivent fournir aux étudiants de droit le vocabulaire de base, ce cours est élaboré sous forme de thèmes se rapportant aux principales matières dispensées aux étudiants de droit.

Donc comme toute discipline scientifique le droit a son propre langage, qu'il faut connaître, voire maîtriser afin de bien dire le droit, d'ailleurs pour traiter un texte juridique, il faut non seulement connaître et comprendre les mots de la langue commune, les termes du domaine visé et les notions dont ils sont porteurs.

L'étude de cette matière axée sur l'essentiel des thèmes, et les notions principales, l'introduction du droit, le droit civil, le droit pénal, le droit de commerce, qui représentent une grande partie de la matière enseignée au niveau des universités.

L'étude de cette matière ( Terminologie juridique) ,restera toujours, comme rappel des cours enseignés dans le programme des facultés de droit aux seins des établissements universitaires, accompagnés de compréhension et de synthèse, et une série de termes juridiques, qui permettent à l'étudiant a enrichir ses acquis, et de valoriser au futur leur connaissance dans les professions et les métiers au niveau de travail .

Enfin, le module de terminologie juridique tend également à familiariser l'étudiant avec les termes juridiques dans la langue française, ce qui procure l'avantage certain de lui permettre de lire et de comprendre voire d'interpréter le droit à travers la comparaison des textes dans leurs deux langues de publication au journal officiel.

## Chapitre n°01 : le droit civil

Cette Introduction au droit civil prend en compte l'importance croissante d'une orientation rapide et éclairée des étudiants, Pour faciliter l'accès à la connaissance et l'assimilation de ce phénomène social, deux compléments, de natures très différentes, prolongent l'introduction au droit proprement dite. D'abord, une approche plus précise du droit civil, L'objectif est de permettre au lecteur, par la présentation juridique de thèmes familiers (les obligations, les contrats –la responsabilité civil...) une meilleure perception des mécanismes juridiques<sup>1</sup>.

Ensuite, un recueil de documents, Principalement destiné aux étudiants de la 2ème année licence de droit et plus largement, à tous les étudiants dont le cursus comporte une ouverture sur le droit, cet ouvrage, en ce qu'il présente une réflexion synthétique et globale, intéressera aussi les étudiants de troisième cycle et tous ceux qui sont attentifs à la sciences juridique .

### 1) L'obligation dans le droit civil

Les obligations est la colonne vertébrale du droit civil et du droit commercial. Il contient le droit des contrats, le droit des responsabilités et le régime général des obligations. On ne peut aborder sereinement les disciplines du droit civil et du droit commercial sans une connaissance approfondie du droit des obligations<sup>2</sup>

Le terme obligation revêt plusieurs sens : un sens général qui la ramène à la notion de devoir général, pesant sur une personne, par exemple : Obligation pour un contribuable de payer ses impôts, pour un père de déclarer la naissance de son fils.

Un sens particulier, ou la notion d'obligation se ramène à un rapport de droit en vertu duquel une personne que l'on appelle : créancier, est en droit d'exiger de l'autre que l'on appelle : débiteur, l'accomplissement d'une prestation, Par exemple : l'obligation qui pèse sur l'employeur de verser un salaire à ses employés, sur le vendeur de livrer la marchandise, sur l'auteur d'un accident de réparer dommage causé<sup>3</sup>.

Dans les deux sens, la notion d'obligation implique celle du devoir, mais au sens du droit des obligations, il s'agit d'un devoir intégré dans le cadre d'un rapport créancier/ débiteur.

---

<sup>1</sup>- Frédéric Houbert, Dictionnaire terminologie juridique, La maison du dictionnaire, France, 2020, P :25

<sup>2</sup>-Mangiante J-M. et Parpette, Le français sur objectifs spécifiques de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette 2004, p :53

<sup>3</sup>- Girard bernard, Droit des obligations, Dalloz, France, 2022 , p :59

- L'obligation est un lien de droit entre deux personnes, le créancier et le débiteur, lien pourvu de la sanction étatique.
- L'obligation est un droit personnel (relation entre deux personnes) alors que le droit réel est un pouvoir exercé directement sur une chose (relation entre une personne et une chose)<sup>4</sup>.
- L'obligation est dite naturelle lorsqu'elle est dépourvue de toute sanction étatique.

**L'obligation** est un lien juridique entre deux personnes en vertu duquel l'une d'elles (le débiteur) est tenue envers l'autre (le créancier) d'exécuter une prestation<sup>5</sup>

**الإلتزام:** هو رابطة قانونية بين شخصين يلتزم بمقتضاها أحدهما ويسمى "المدين" بأداء معين تجاه آخر ويسمى "الدائن"

**Creance : Droit** pour une personne d'exiger quelque chose d'une autre (somme d'argent, marchandises...ect)

**دين:** حق شخص في مطالبة شخص آخر بشيء (مبلغ من النقود، سلع...الخ)

**Debituer :** Personne tenue envers une autre d'une obligation (prestation, service...)

**مدين:** شخص ملزم تجاه شخص آخر (أداء، خدمة...)

**Creancier :** Titulaire d'une créance

**دائن:** صاحب حق أو دين

**Les termes associés <sup>6</sup> :**

<b>L'obligation</b>	<b>الإلتزام</b>
<b>Droit civile</b>	<b>القانون المدني</b>
<b>Droit commerciale</b>	<b>القانون التجاري</b>

<sup>4</sup>- François terré, Droit civil les obligations, Dalloz, Paris, France, 1996, p :17

<sup>5</sup>- Garram ibtisssem, Terminologie Juridique dans la législation algérienne, palais du livre, Alger, P :109 .

<sup>6</sup>- Garram ibtisssem, op ;cit .

Créancier	دائن
Débiteur	مدين
Sanction	عقوبة
Droit personnel	حق شخصي
Prestation	أداء، عمل، خدمة
Droit réel	حق عيني

## 2) Théorie générale des obligations

La théorie générale des obligations constitue un ensemble de règles applicables à toutes les obligations, indépendamment de leur origine. Elle s'appuie sur des bases juridiques, historiques et sociales, occupant une place centrale dans le cadre juridique contemporain<sup>7</sup>.

### ➤ Les sources des obligations : (مصادر الالتزام)

Les obligations naissent d'actes juridiques, de faits juridiques ou de l'autorité seule de la loi. Elles peuvent naître de l'exécution volontaire ou de la promesse d'exécution d'un devoir de conscience envers autrui. Les actes juridiques sont des manifestations de volonté destinées à produire des effets de droit<sup>8</sup>.

### I/ Sources légales : (مصادر قانونية (القانون)

La loi fait naître des obligations en dehors de la volonté des personnes privées. (La volonté du législateur) volonté suprême

### II/ Les sources contractuelle : مصادر تعاقدية

L'obligation trouve sa source ici dans le contrat. L'obligation naît de la volonté des parties.

Des obligations peuvent également découler du quasi-contrat.

### العقد: من بين مصادر الالتزام

Le Contrat : une des sources de l'obligation

- **Contrat** : C'est un accord de volontés entre le créancier et le débiteur en vue de faire naître<sup>9</sup>

العقد: هو اتفاق بين الدائن والمدين قصد إنشاء التزام أو تحويل ملكية

<sup>7</sup>- Sourieux, J. et Lerat, L'analyse de texte, méthode générale et applications au droit, 3e édition, 1992, p :83

<sup>8</sup>-Girard Bernard, op ;cit, p :75

<sup>9</sup>- Gerraam ibtisseemn, op ;cit , p :65

**Art 54 Loi 05-10 portant code civil<sup>10</sup> :**

Le contrat est une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent, envers une ou plusieurs autres, à donner à faire ou à ne pas faire quelque chose.

المادة 54 من القانون رقم 05-10 المتضمن القانون المدني:  
العقد اتفاق يلتزم بموجبه شخص أو عدة أشخاص آخرين بمنح أو فعل أو عدم فعل شيء ما.

- **Le Quasi-contrat** : Fait volontaire d'une personne dont résulte une obligation envers un tiers qui aucune convention ne les lie<sup>11</sup>.

شبه العقد:

عمل إرادي يقوم به الشخص اختيارا و يترتب عليه التزام نحو الغير رغم عدم وجود أي اتفاق يربطهما

On distingue trois catégories<sup>12</sup> :

**1-Enrichissement sans cause** : (Art. 141 c.civ.)

Quasi-contrat permettant à la personne appauvrie par le fait d'un tiers qui s'est enrichi à ses dépens de lui demander, au moyen d'une action personnelle, une indemnité égale à son enrichissement.

- الإثراء بلا سبب: م 141 من ق.م.  
هو شبه عقد يسمح للشخص الذي لحقه فقر أو خسارة من جراء إثراء الغير على حسابه بأن يطالبه بمقتضى دعوى شخصية، بتعويض يساوي إثراءه.

**2- Paiement de l'indu** : (Art 143 c.civ)

C'est le paiement fait par un débiteur soit à une personne autre que le véritable créancier, soit au véritable créancier bien que la dette soit nulle ou éteinte par prescription.

- الدفع غير المستحق:  
هو أن يقوم الشخص المدين بدفع مال للدائن وفاء لدين غير واجب الأداء كأن يكون الدين باطلا أو قد انقضى بالتقادم أو أن يكون هذا الدفع نتيجة غلط وقع فيه الدافع بأن قام بالوفاء لشخص غير الدائن الحقيقي.

**3-Gestion d'affaires** : (Art.150)

Fait pour une personne (gérant) d'administrer les biens d'autrui (maitre de l'affaire ou géré) dans son intérêt sans en avoir été forcément chargé.

- الفضالة: أن يتولى الشخص الفضولي إدارة أموال الغير رب العمل لصالح هذا الأخير دون أن يكون ملزما بذلك.

<sup>10</sup>-Article 54 Loi 05-10 daté le 20 juin 2005, portant droit civil

<sup>11</sup>- François terré, op ;cit, P : 21.

<sup>12</sup>- Article 141-143-150 par la Loi n° 05-10 Portant Droit civil, op ;cit

### Les termes associés <sup>13</sup>:

novation de l'obligation	تجديد الإلتزام
Action civile	دعوى مدنية
Convention	اتفاقية
Franchise	إعفاء
reconnaissance de dette	إقرار بدين
Offre	إيجاب
Quittance	براءة الذمة
Vente	بيع
Dédommagement	تعويض
Saisie immobilière	حجز عقاري
gestion d'affaires	الفضالة
Quasi contrat	شبه العقد
l'enrichissement sans cause	الإثراء بلا سبب
Paie ment de l'indu	الدفع الغير مستحق

### 3) Les conditions du contrat

Le contrat est **un engagement ou une convention qui crée des obligations** entre deux ou plusieurs personnes. Il existe plusieurs types de contrat : contrat de travail, contrat de location, contrat de vente ...ect

Le contrat est une convention par laquelle une ou plusieurs personne s'obligent envers une ou plusieurs autres, à donner à faire ou à ne pas faire quelque chose<sup>14</sup> .

العقد اتفاق يلتزم بموجبه شخص او عدة أشخاص آخرين بمنح أو فعل أو عدم فعل شيء ما.

#### ➤ Les Conditions du Contrat

Le contrat comporte des éléments qui doivent être présents, tels que la condition de **consentement** mutuel représenté par l'offre et l'acceptation, et sa condition est que l'offre et l'acceptation soient exprimées de plein gré, sans défauts, contrainte, erreur, fraude ou jouissance. .

**L'objet** du contrat doit exister ou soit possible, spécifique ou déterminable, et légitime.

**La cause** du contrat doit être légitime et ne porte pas atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs<sup>15</sup>.

<sup>13</sup>-Gerram Ibtissem, op ;cit

<sup>14</sup>- Article Droit civil, op ;cit

<sup>15</sup>- Frédéric Houbert, op ;cit, p :65

## ➤ شروط العقد:

للعقد أركان لا بد من توافرها، كركن الرضا المتمثل في الإيجاب والقبول وشرطه أن يتم التعبير عن الإيجاب والقبول بإرادة حرة خالية من العيوب أو الإكراه أو غلط أو تدليس أو استغلال .  
المحل وهو الشيء محل الالتزام وشرطه أن يكون موجود أو ممكن، معيناً أو قابلاً للتعيين، ومشروعاً .  
السبب في العقد يجب أن يكون مشروع غير مخالف للنظام العام والآداب العامة.

### 1- Du Consentement الرضا<sup>16</sup>

#### Article 59 Loi N°05-10 portant code civile

Le contrat se forme dès que les parties ont échangé leurs volontés concordantes sans préjudice des dispositions légales.

المادة 59 من القانون رقم 05-10 المتضمن القانون المدني:

يتم العقد بمجرد ان يتبادل الطرفان التعبير عن إرادتهما المتطابقتين دون الإخلال بالنصوص القانونية.

Donc le Consentement est un échange de volontés pour la créations d'un acte juridique suite à l'adhésion d'une des parties à la propositions faite par l'autre .

### 2- L'objet المحل

Lors de la conclusion d'un contrat, chose ou prestation que chacune des parties s'engage à fournir (acheteur et vendeur par exemple) sous peine de nullité , l'objet doit être certain , déterminé, moral, licite et possible<sup>17</sup> .

#### Article 92 /1 Code civil :

Les choses futures et certaines peuvent être l'objet de l'obligation .

المادة 92/1 من القانون المدني :

يجوز أن يكون محل الالتزام شيئاً مستقبلاً ومحققاً.

pour conclure valablement, le contrat doit contenir un objet. À défaut la nullité peut être prononcée. L'objet, c'est l'obligation caractéristique pour laquelle le contrat a été conclu.

Les choses futures et certaines peuvent être l'objet d'une obligation (article 92 du Code civil). Cependant, toute convention sur la succession d'une personne vivante est nulle, même si elle est faite de son consentement, sauf dans les cas prévus par la loi<sup>18</sup>.

<sup>16</sup>- Article 59 Loi 05-10 portant code civile, op ;cit

<sup>17</sup>- Gerram Ibtissem,op ;cit, p : 202

<sup>18</sup>- François terré, op ;cit, p : 38

L'objet du contrat pour être valable doit être :

- possible
- déterminé ou déterminable

Enfin (l'article 93 du Code civil : Si l'objet de l'obligation est impossible en soi ou s'il est contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, le contrat est de nullité absolue, c'est-à-dire que toute personne même non partie au contrat peut demander la nullité de la convention.)

Bien entendu, l'objet du contrat ne doit pas non plus être illicite.

Notons que la notion de bonnes mœurs n'est pas définie dans le droit algérien, la moralité varie et n'est pas figée dans le temps. Les ramifications de ces notions sont nombreuses. La jurisprudence en ce sens joue un rôle important.

### 3- La Cause السبب

#### Article 97 C.V :

Le contrat est nul lorsqu'on s'oblige sans cause ou pour une cause contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs .

المادة 97 من ق.م:

إذا التزم المتعاقد لسبب غير مشروع أو لسبب مخالف للنظام العام وللآداب كان العقد باطلا

➤ conditions pour que le contrat soit valable :

- la cause doit exister
- la cause doit être conforme aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

Le législateur a posé une présomption d'existence de la cause dans toute obligation , donc La cause exprimée dans le contrat est considérée comme vraie jusqu'à preuve contraire. Lorsque la preuve de la simulation de la cause est administrée, il incombe à celui qui soutient que l'obligation a une autre cause licite de la prouver<sup>19</sup>.

#### Les termes associés<sup>20</sup> :

<b>Contrat</b>	<b>العقد</b>
<b>Convention</b>	<b>اتفاق</b>
<b>Consentement</b>	<b>الرضا</b>

<sup>19</sup>- Frédéric Houbert, op ;cit, p :45

<sup>20</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit,

<b>L'objet</b>	المحل
<b>La cause</b>	السبب
<b>Légitime</b>	مشروع
<b>Ordre publique</b>	النظام العام
<b>bonnes mœurs</b>	الأداب العامة
<b>Fraude</b>	التدليس
<b>contrainte</b>	إكراه

#### 4) L'annulation du contrat==Vices du consentement

عيوب الرضا== بطلان العقد

le consentement ne doit pas être vicié, altéré. Il existe 4 sortes de vices du consentement : l'erreur, le dol, la violence. En tant que faits juridiques, leur preuve pourra être apportée par tout moyen.

##### ➤ Focus sur les différents vices du consentement

##### 1) **Erreur** الغلط

Elle émane de la victime et n'est pas définie par le Code civil<sup>21</sup>.

Article 81 du Code civil — L'annulation du contrat peut être demandée par la partie qui, au moment de le conclure, a commis une erreur essentielle.

Article 82 du Code civil. — L'erreur est essentielle lorsque sa gravité atteint un degré tel que, si cette erreur n'avait pas été commise, la partie qui s'est trompée n'aurait pas conclu le contrat.

L'erreur est essentielle notamment<sup>22</sup> :

- lorsqu'elle porte sur une qualité de la chose que les parties ont considérée comme substantielle ou qui doit être considérée comme telle, eu égard aux conditions dans lesquelles le contrat a été conclu et à la bonne foi qui doit régner dans les affaires.
- lorsqu'elle porte sur l'identité ou sur l'une des qualités de la personne avec qui l'on contracte, si cette identité ou cette qualité est la cause principale ayant déterminé la conclusion du contrat.

<sup>21</sup>- Loi 05-10 Portant droit civil,op ;cit

<sup>22</sup>- Bencheneb ali, Le droit algérien des contrats, Editions universitaires de Dijon,2015, P :89

➤ **الغلط** من عيوب الإرادة، فهو عبارة عن حالة ذهنية للمتعاقد لا تتطابق مع الحقيقة. وهو ينتج إما عن جهل بالواقع و إما عن تفسير خاطئ للقانون و يعتبر الغلط في العقد عيبا من عيوب الإرادة التي يقع فيها المتعاقد فيكون العقد باطلا أو قابلا للإبطال. ومعرفة الأثر الذي يتركه هذا العيب في الفقه الإسلامي والقانون المدني الجزائري، وأثره على الإلتزامات التعاقدية من خلال إثباته وتحديد أثره و موازنته بين الفقه الإسلامي والقانون المدني الجزائري<sup>23</sup>

Article 83 du Code civil — À défaut de disposition légale contraire, l'erreur de droit entraîne l'annulabilité du contrat, si elle remplit les conditions de l'erreur de fait, conformément aux articles 81 et 82.

Article 84 du Code civil — De simples erreurs de calcul ou de plume n'affectent pas la validité du contrat ; elles doivent être corrigées.

### **Conditions pour constater l'erreur**

- une erreur
- essentielle (c'est à dire grave et déterminante au regard de la conclusion du contrat)

#### **2) Dol التدليس**

Manœuvres frauduleuses, intentionnelles, émanant du cocontractant. Le Code civil le définit comme suit « Le contrat peut être annulé pour cause de dol, lorsque les manœuvres pratiquées par l'une des parties ou par son représentant ont été telles que, sans ces manœuvres, l'autre partie n'aurait pas contracté. Le silence intentionnel de l'une des parties au sujet d'un fait ou d'une modalité, constitue un dol quand il est prouvé que le contrat n'aurait pas été conclu, si l'autre partie en avait eu connaissance. » (article 86 du Code civil). Cette manœuvre frauduleuse pourra être réparée sur le fondement de l'article 124 du Code civil précédemment évoqué (responsabilité pour faute)<sup>24</sup>.

➤ هو استعمال خديعة توقع الشخص في غلط يدفعه إلى التعاقد أو هو استعمال أساليب احتيالية بقصد إيقاع شخص في غلط يدفعه إلى التعاقد. مثال ذلك أن يقدم شخص آخر وثائق أو شهادات كاذبة بقصد إخفاء الحقيقة وتغليب المتعاقد<sup>25</sup>.

### **Conditions pour constater le dol**

- une manœuvre frauduleuse
- émanant du cocontractant
- déterminant du consentement

<sup>23</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p :120

<sup>24</sup>- Bencheneb Ali,op ;cit, p :99

<sup>25</sup>- Gerram ibtissem, op ;cit, p :121

### 3) **الإكراه** Violence

Le contrat est annulable pour cause de violence, si l'une des parties a contracté sous l'empire d'une crainte fondée que lui aurait inspirée sans droit, l'autre partie.

La crainte est réputée fondée lorsque la partie qui l'invoque devait croire, d'après les circonstances, qu'un danger grave et imminent la menaçait elle-même, ou l'un de ses proches, dans sa vie, sa personne, son honneur ou ses biens<sup>26</sup>.

Dans l'appréciation de la contrainte, il est tenu compte du sexe, de l'âge, de la condition sociale et de la santé de la victime, ainsi que de toutes les autres circonstances susceptibles d'influer sur sa gravité (article 88 du Code civil).

Article 89 du Code civil — lorsque la violence est exercée par un tiers, la victime ne peut demander l'annulation du contrat que s'il est établi que l'autre partie en avait ou devait nécessairement en avoir connaissance.

➤ الإكراه عبارة عن ضغط مادي أو معنوي يمارسه شخص على شخص آخر فيدفعه للتعاقد معه، إذ لولا هذا الضغط لما تعاقد الشخص المكره. ، فهذا الأخير لم يقع في غلط كما هو الحال بالنسبة للغلط والتدليس و إنما إرادته لم تكن تتمتع بالحرية الكاملة عند إبرام العقد نتيجة الضغط الذي تم ممارسته عليه<sup>27</sup>.

### **Conditions pour constater la violence**

- une violence
- provoquée par le cocontractant
- déterminant du consentement
- provoquant une crainte illégitime

### 4) **الأهلية** La capacité

En plus des conditions classiques de formation du contrat évoquées, les parties au contrat doivent, pour conclure, avoir la capacité (le droit de conclure des actes) et le pouvoir de conclure un contrat (cas d'une représentation de contracter pour le compte d'une personne). Être capable c'est avoir la capacité physique, mentale, intellectuelle de faire des actes juridiques<sup>28</sup>. Toute personne est capable de contracter à moins qu'elle ne soit déclarée totalement ou partiellement incapable en vertu de la loi (article 78 du Code civil).

<sup>26</sup>- Bencheneb Ali, op ;cit, p :100

<sup>27</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p : 274

<sup>28</sup>- François terré, op ;cit, p : 79

En ce qui concerne les règles de capacité des mineurs, interdits judiciaires et légaux et autres incapables, il est fait application des dispositions prévues à cet effet par le code de la famille (article 79 du Code civil)<sup>29</sup>

➤ **الأهلية** هي صلاحية يعترف بها القانون للشخص ، هذه الصلاحية قد يقصد بها مجرد صلاحية اكتساب الحقوق وتحمل الالتزامات وعندئذ نواجه ما يسمى بأهلية الوجوب ، أي وجوب اكتساب الحقوق وتحمل الالتزامات ، وأما القدرة على إنشاء الحقوق والالتزامات عن طريق مباشرة التصرفات القانونية المختلفة فيتعلق بأهلية الأداء ، وهكذا تنقسم الأهلية القانونية إلى نوعين وهما أهلية الوجوب وأهلية الأداء. إذن أهلية الوجوب أهلية تمتع بالحقوق والتزام بالواجبات، حتى ولو لم يمارس الشخص بنفسه حقه والتزامه، أما أهلية الأداء فهي مباشرة الشخص للحق أو الواجب أي استعمالها بنفسه<sup>30</sup>.

### **Les termes associés <sup>31</sup>:**

التدليس : Le dol

الغلط : L'erreur

الإكراه : La violence

إبطال : L'annulation

الأهلية : La capacité

عيوب الرضا : Vices du consentement

القصر : Mineurs

عقد تبادلي : Contrat commutatif

بطلان : La nullité

## **Chapitre n°02 : Le droit pénal**

Le droit pénal est la branche du droit qui détermine les infractions, les sanctions que la société impose à ceux qui commettent ces infractions et les mesures de prévention ainsi que les modalités de la répression des faits constitutifs d'infractions.

Le droit pénal doit répondre au principe de légalité, le législateur tien de la constitution, ainsi que du principe de légalité des délits et des peines qui résulte de l'article 8 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, l'obligation de fixer lui même le champ d'application de la loi pénal et de définir les crimes et délits en termes suffisamment clairs et précis<sup>32</sup>.

<sup>29</sup>- Loi 05-10 Portant Droit civil, op,cit

<sup>30</sup>- Frédéric Houbert ,op ;cit, P :43

<sup>31</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit

<sup>32</sup>- Sylvie Cimamonti, criminologie, Dalloz , Paris, 2011, p :74

Le droit pénal doit aussi répondre au principes de la non rétroactivité de la loi pénale plus sévère de la rétroactivité de la loi pénal plus douce.

Enfin les dispositions du droit pénal algérien son contenues dans le code pénal.

#### 1) **La sanction dans le droit pénal** العقوبة في القانون الجزائي

Le droit pénal doit prévoir des sanctions reliées à la gravité de l'infraction et au degré de responsabilité du contrevenant ; ces sanctions doivent également refléter la nécessité de protéger le public contre la récidive et de dissuader d'autres personnes de commettre ces mêmes infractions.

##### ➤ **définition de la sanction pénale**

La sanction pénale sanctionne l'infraction pénale. Elle est décidée par le juge pénal et peut prendre différente forme. L'amende et l'incarcération sont les deux sanctions principales pour une infraction. Certaines sanctions pénales sont inscrites au casier judiciaire<sup>33</sup>.

##### ➤ **les différents types de sanctions** : on a deux types de sanctions<sup>34</sup> :

**-sanctions pénale** : amendes, emprisonnement, retrait ou suspension du permis de conduire, travaux d'intérêt général, peines complémentaire (interdiction d'exercer une activité économique, l'interdiction légale, le retrait du passeport, l'interdiction de séjour, confiscation d'une arme.)

**-sanctions civiles** : dommages-intérêts, nullité d'un contrat, expulsion, saisie de bien.

##### ➤ **la relation entre la sanction et la règle de droit**

#### العلاقة بين العقوبة والقاعدة القانونية

Si toute règle de conduite humaine comporte une sanction, seule la règle de droit comporte une sanction émanant de l'état. Ainsi même si une règle de droit est à l'origine une règle morale, elle ne devient une règle de droit que l'ors qu'elle est rendue obligatoire et sanctionné par l'état<sup>35</sup>.

---

<sup>33</sup>- Jean larguier, Droit pénal générale, Dalloz, paris,1999 , p :101

<sup>34</sup> Benmazouz houari, Défense sociale et politique criminelle en Algérie, Magistère en droit , Université Oran2, 2016, p :25

<sup>35</sup>- Sylvie Cimamonti, op ;cit, p :81

إذا كانت كل قاعدة من قواعد السلوك الإنساني تنطوي على عقوبة، فإن سيادة القانون فقط هي التي تتضمن عقوبة صادرة عن الدولة. لذلك، حتى لو كانت قاعدة القانون في الأصل قاعدة أخلاقية، فإنها تصبح قاعدة قانون فقط عندما تصبح إلزامية وتقرها الدولة.

**Article N°1 Code pénal<sup>36</sup> :** il n'y a pas d'infraction, ni de peine ou de mesures de sureté sans loi

المادة الأولى من قانون العقوبات : لا جريمة ولا عقوبة أو تدابير أمن بغير قانون

**Article N°2 :** La loi pénale n'est pas rétroactive, sauf si elle est moins rigoureuse

" المادة الثانية من ق.ع : لا يسري قانون العقوبات على الماضي إلا ما كان منه أقل شدة."

- **Article N° 4 C.P :** Les infractions sont sanctionnées par des peines et prévenues par des mesures de sureté  
les peines principales sont celle qui peuvent etre prononcées sans etre adjointes à aucune autre .  
les peines complémentaires sont celle qui ne peuvent etre prononcées séparément d'une peine principale, sauf dérogation expresse prévue par la loi, elle sont obligatoires ou facultatives Les mesures de sureté ont un but préventif<sup>37</sup>.

- **المادة الرابعة من ق.ع :** يكون جزاء الجرائم بتطبيق العقوبات وتكون الوقاية منها باتخاذ تدابير أمن.  
العقوبات الأصلية هي تلك التي يجوز الحكم بها دون أن تقترن بها أية عقوبات اخرى.  
العقوبات التكميلية هي تلك التي لا يجوز الحكم بها مستقلة عن عقوبة أصلية، فيما عدا الحالات التي ينص عليها القانون صراحة وهي إما اجبارية أو اختيارية  
ان لتدابير الأمن هدف وقائي."

**Les termes associés<sup>38</sup> :**

Droit pénale	قانون العقوبات
La Sanction	العقوبة

<sup>36</sup>- Loi n°06-23 le 20 décembre2006 portant le droit pénal

<sup>37</sup>- Article n°4 loi 06-23 droit pénal, op ;cit

<sup>38</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit

Infraction	الجريمة
Amende	الغرامة
Emprisonnement	حبس
Peines complémentaire	عقوبة تكميلية
Domage	التعويض
Expulsion	الطرد
Saisie de bien	حجز الممتلكات
travaux d'intérêt général	العمل للنفع العام
incarcération	إعتقال

## 2) les types d'infraction à la loi أنواع الجريمة المخالفة للقانون

Il existe trois types d'infraction à la loi punie par une sanction pénale (amendes ou prison). La principale différence se trouve au niveau de la gravité de l'acte et de la sanction. La contravention est la moins grave des trois, le délit est l'infraction intermédiaire et le crime est l'infraction la plus grave. Une autre différence concerne les juridictions compétentes pour juger les auteurs de ces infractions et les délais de prescription applicables<sup>39</sup>.

هناك ثلاثة أنواع من مخالفات القانون التي يعاقب عليها بعقوبة جنائية (الغرامة أو السجن). والفرق الرئيسي يكمن في خطورة الفعل والعقوبة. والمخالفة هي أخف الجرائم الثلاثة، والجنحة هي الجريمة المتوسطة، والجريمة هي الجريمة الأكثر خطورة. هناك اختلاف آخر يتعلق بالسلطات القضائية المختصة بالحكم على مرتكبي هذه الجرائم وفترات التقادم المطبقة.

<sup>39</sup>- Gerram Ibtissem,op ;cit, p : 156

## Classification des infractions

### تقسيم الجرائم

- Selon leur degré de gravité, les infractions sont qualifiées crimes, délits ou contraventions et punies de peines criminelles, délictuelles ou contraventionnelles.<sup>40</sup>

➤ تقسم الجرائم تبعا لخطورتها الى جنایات وجنح ومخالفات وتطبق عليها العقوبات المقررة للجنایات أو الجنح أو المخالفات. (المادة 27 من ق.ع)

### La juridiction pénale :

Une juridiction pénale ou un tribunal pénal est une instance responsable d'entendre les affaires pénales (par opposition aux affaires civiles, administratives, etc.)<sup>41</sup>.

Le tribunal pénal peut être un tribunal autonome n'ayant compétence que dans les affaires pénales ou le même tribunal responsable d'entendre d'autres affaires que celles pénales.

- Contravention : tribunal (section pénale)
- Délit : tribunal (section pénale)
- Crime : (tribunal criminel)

### délai de prescription

#### أجال التقادم

Le délai de prescription est le délai pendant lequel une infraction peut être poursuivie. Il se calcule généralement à partir de la date des faits concernés. Un délai de prescription différent s'applique pour chaque type d'infraction<sup>42</sup>.

### délai de prescription de la sanction en fonction de l'infraction

<sup>40</sup>- Article n° 27 code pénal, op ;cit

<sup>41</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p :169

<sup>42</sup>- Jean larguier ,op ;cit, p :69

## أجل تقادم العقوبة بالنظر

### **Infraction délai ordinaire**

Contravention	02 ans	
Délit		05 ans
Crime		20 ans

### **délai de prescription de l'action publique**

#### أجل تقادم الدعوى العمومية

Contravention	02 ans	
Délit		03 ans
Crime		10 ans

### **Les termes associés<sup>43</sup> :**

Infraction - جريمة

Amende - غرامة

Incarcération - حبس

Casier judiciaire - صحيفة السوابق العدلية

Emprisonnement - حبس

Contravention - مخالفة

Délit - جنحة

Crime - جناية

Tribunal - محكمة

Section pénal - قسم الجنح

Confiscation - مصادرة

---

<sup>43</sup>- Serge Guinchard , lexique des termes juridique, Dalloz, paris, 2005

Tribunal criminel - محكمة الجنايات

Jurisdiction - الجهة القضائية

### 3) Les mesures de surete تدابير الأمن

la mesure de sûreté est prononcée à titre préventif. Ainsi, elles peuvent être prononcées avant toute condamnation, sans qu'il y ait commission d'une infraction et au regard du seul état dangereux de la personne<sup>44</sup>.

Les mesures de sûreté sont<sup>45</sup> :

- 1- L'internement judiciaire dans un établissement psychiatrique,
- 2- Le placement judiciaire dans un établissement thérapeutique

تدابير الأمن هي:

- 1- الحجز القضائي في مؤسسة استشفائية للأمراض العقلية
- 2- الوضع القضائي في مؤسسة علاجية

- L'internement judiciaire dans un établissement psychiatrique consiste dans le placement en un établissement approprié par une ordonnance, un jugement ou une décision de justice, d'un individu en raison du trouble de ses facultés mentales existant au moment de la commission de l'infraction ou survenu postérieurement<sup>46</sup>.
- الحجز القضائي في مؤسسة استشفائية للأمراض العقلية هو وضع الشخص بناء على أمر أو حكم أو قرار قضائي في مؤسسة مهياة لهذا الغرض بسبب خلل في قواه العقلية قائم وقت ارتكابه الجريمة أو اعتراه بعد ارتكابها
- Le placement judiciaire dans un établissement thérapeutique consiste en la mise sous surveillance, dans un établissement approprié par ordonnance, jugement ou décision rendus par la juridiction devant laquelle est déféré un individu, atteint de toxicomanie habituelle causée par l'alcool, des

<sup>44</sup>- Gerrat Ibtissem, op ;cit, P :188

<sup>45</sup>- Article 19 code pénal, op ;cit

<sup>46</sup>- Article 21 code pénal ,op ;cit

stupéfiants ou des substance psychotropes lorsque la criminalité de l'intéressé apparaît comme liée a cette toxicomanie <sup>47</sup>.

➤ الوضع القضائي في مؤسسة علاجية هو وضع شخص مصاب بإدمان اعتيادي ناتج عن تعاطي مواد كحولية او مخدرات او مؤثرات عقلية، تحت الملاحظة في مؤسسة مهياة لهذا الغرض، وذلك بناء على امر او حكم او قرار قضائي صادر من الجهة المحال اليها الشخص، اذا بدا ان السلوك الاجرامي للمعني مرتبط بهذا الإدمان.

#### **Les termes associés<sup>48</sup> :**

Mesures de sûreté : تدابير الامن

Établissement : مؤسسة

L'internement judiciaire : الحجز القضائي

Le placement judiciaire : الوضع القضائي

Toxicomanie : الإدمان

Substance psychotropes : مؤثرات عقلية

Facultés mentales : القوى العقلية

Prévention : الوقاية

Dangereux : خطير

#### **4) Les faits justificatifs ( الأفعال المبررة ) أسباب الإباحة**

Les faits justificatifs sont des circonstances matérielles ou juridiques dont la réalisation neutralise la responsabilité pénale. Ils découlent de la volonté expresse ou tacite du législateur. Les faits justificatifs sont des causes d'irresponsabilité pénale objectives.

N'est pas pénalement responsable la personne qui accomplit un acte prescrit ou autorisé par des dispositions législatives ou réglementaires. Peu importe donc la nature législative ou réglementaire des dispositions mais il convient de respecter la hiérarchie des normes : seul un texte à valeur égale ou supérieure au texte d'incrimination pourra lui apporter dérogation<sup>49</sup>.

➤ Il n'y a pas d'infraction <sup>50</sup>:

1. Lorsque le fait était ordonné ou autorisé par la loi ;

<sup>47</sup>-Article 22 code pénal, op ;cit

<sup>48</sup>- Gerraam Ibtissem, op ;cit ,p :123-128

<sup>49</sup>- Benmazouz houari, Défense sociale et politique criminelle en Algérie, Magistère en droit , Université Oran2, 2016, p :37

<sup>50</sup>- Article 39 code pénal ,op ;cit

2. Lorsque le fait était commandé par la nécessité actuelle de la légitime défense de soi-même ou d'autrui ou d'un bien appartenant à soi-même ou à autrui, pourvu que la défense soit proportionnée à la gravité de l'agression .

➤ بمعنى أنه لا جريمة إذا كان الفعل قد أمر أو أذن به القانون، أو إذا كان الفعل قد دفعت إليه الضرورة الحالة للدفاع المشروع عن النفس أو عن الغير أو عن مال مملوك للشخص أو للغير بشرط أن يكون الدفاع متناسبا مع جسامة الإعتداء. (المادة 39 من ق.ع)

Parfois la responsabilité pénale d'un délinquant n'est pas retenue alors que tous les éléments constitutifs de l'infraction sont réunis<sup>51</sup>.

C'est le cas lorsqu'il existe une cause objective d'irresponsabilité, c'est-à-dire un fait justificatif.

- Sont compris dans les cas de nécessité de légitime défense<sup>52</sup> :
1. L'homicide commis, les blessures faites ou les coups portés en repoussant une agression contre la vie ou l'intégrité corporelle d'une personne ou en repoussant, pendant la nuit, l'escalade ou l'effraction des clotures, murs ou entrée d'une maison ou d'un appartement habité ou de leurs dépendances ;
  2. L'acte commis en se défendant autrui contre les auteurs de vols ou de pillages exécutés avec violence .

➤ نصت المادة 40 من قانون العقوبات على أنه : يدخل ضمن حالات الضرورة الحالة للدفاع المشروع :

- 1 - القتل أو الجرح أو الضرب الذي يرتكب لدفع اعتداء على حياة الشخص أو سلامة جسمه أو لمنع تسلق الحواجز أو الحيطان أو مداخل المنازل أو الأماكن المسكونة أو توابعها أو كسر شئ منها أثناء الليل .
- الفعل الذي يرتكب للدفاع عن النفس أو عن الغير ضد مرتكبي السرقات أو النهب بالقوة 2

### **Les termes associés<sup>53</sup> :**

الدفاع المشروع : Légitime défense

الأفعال المبررة : Les faits Justificatifs

<sup>51</sup>- Benmazouz houari, op ;cit, P :42

<sup>52</sup>- Article 40 code pénal, op ;cit

<sup>53</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit

Blessures : الجرح  
Les coups portés : الضرب  
Agression : الاعتداء  
Défense de soi-même : الدفاع عن النفس  
Défense d'autrui : الدفاع عن الغير  
Défense d'un Bien المال عن المال

### **Chapitre n°03 : Le droit de commerce**

Le commerce regroupe les unités statistiques (entreprises, unité légales ou établissements) dont l'activité principale consiste à revendre des marchandises achetées à des tiers, sans les transformer. Cette activité peut comporter accessoirement des activités de production<sup>54</sup>.

Le droit commercial englobe les règles et réglementations qui encadrent les activités liées au commerce. Le commerce, dans ce contexte, se réfère à l'achat, la vente ou l'échange de biens, de services ou de biens immatériels<sup>55</sup>.

Un commercial a pour missions de rechercher les besoins des clients afin d'y répondre de la meilleure des façons, de vendre les produits et services de l'entreprise dont il dépend, et aussi de gérer son portefeuille client, tout en prenant soin de ses prospects.

Donc le commerce est défini comme l'échange de biens et de services entre deux ou plusieurs entités. Il implique généralement l'achat et la vente d'objets de valeur. Le commerce peut avoir lieu entre entreprises, entre consommateurs ou entre entreprises et consommateurs<sup>56</sup>.

#### **1) Introduction du code de commerce**

Le Code de commerce est le document qui rassemble l'ensemble des lois qui encadrent le droit commercial en Algérie. C'est ainsi le Code de commerce qui encadre toutes les règles sur les relations commerciales. On y retrouve ainsi les règles quant aux mentions légales, à l'édition de factures, à la non-concurrence, etc.

---

<sup>54</sup>- Sourieux jean louis, L'analyse de texte, méthode générale et applications au droit, 5e édition, 2004, p :63

<sup>55</sup>- Jacquet jean michel, Droit du commerce International, cours Dalloz, Série droit privé, 2000, P :15

<sup>56</sup>- Damette E, Didactique du français juridique ». Le Harmattan, 2007 , p :71

Donc le droit de commerce est une section du droit privé, il est défini comme l'ensemble des règles juridiques régissant les actes de commerces et l'activité des commerçants. Le droit de commerce régit les actes de commerce exercés par des commerçants, personnes morales ou personnes physiques<sup>57</sup>.

➤ القانون التجاري هو: " قانون العمليات القانونية التي يقوم بها التجار سواء فيما بينهم أو مع عملائهم ". من خلال هذا التعريف، يتضح لنا أن القانون التجاري هو قانون مهني يخضع له التجار في علاقاتهم المختلفة، لذلك يعاب على هذا التعريف بأنه قانونا مهنيا أو طائفيا كما كان في العصور الأولى<sup>58</sup>.

### **Qui est concerné par le Code de commerce ?**

Le Code du commerce est bien entendu la bible des commerçants et des entrepreneurs, mais, en réalité, il encadre les transactions des plus simples aux plus compliquées. Ainsi, c'est le Code qui recense les règles de gestion et de transactions pour<sup>59</sup> :

- Les commerçants (qu'ils soient détaillants, indépendants, grossistes...);
- Les courtiers, les commissionnaires, les transporteurs et les agents commerciaux ;
- Les sociétés commerciales et les groupements d'intérêts économiques (SNC, SCS, SARL, SA, SCA, SAS...).

Ainsi, de la naissance d'une entreprise à sa dissolution, toutes les étapes par lesquelles elle peut passer sont régies par le code du commerce :

- Sa constitution ;
- Les difficultés rencontrées (redressement judiciaire, liquidation...);
- Une banqueroute ;
- Une vente ;
- Une dissolution, etc.

Et ce sont les articles du Code du commerce qui encadrent toutes les transactions commerciales et donc les règles applicables aux mentions légales d'une entreprise ou d'un document (facture, site web...). Mais aussi pour les ventes, les conditions de retour, de remboursement, les échanges, etc.

---

<sup>57</sup>- Guendouzi brahim, Relations économiques internationales, éditions EL Maarifa, 1998 , p :54

<sup>58</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p : 107

<sup>59</sup>- Hedir mouloud, L'économie algérienne à l'épreuve de l'OMC, édition ANEP, 2003, p :65

## **Comment est-il organisé ?**

Le code actuel tel que nous le connaissons possède aujourd'hui Cinq livres qui détaillent chacun les règles relatives à un aspect commercial<sup>60</sup>.

1. Le commerce en règle générale ;
2. Du fonds de commerce
3. Des faillites et règlements judiciaires de la réhabilitation et des banqueroutes et autres infractions en matière de faillite
4. Des effets de commerce
5. Des sociétés commerciales

### **Les termes associés<sup>61</sup> :**

Le commerce : التجارة

La banqueroute : الإفلاس

Le commerçant : التاجر

Facture : فاتورة

Entreprise : الشركة

La constitution : الإنشاء

La concurrence : المنافسة

Bail commercial : الإيجار التجاري

Marketing : تسويق

Préjudice : خسارة

Tribunal commercial : محكمة تجارية

### **2) Le commerçant التاجر**

Personne qui effectue habituellement des actes de commerce et qui en fait sa profession habituelle, de ce fait il est tenu à s'inscrire au registre de commerce<sup>62</sup>.

---

<sup>60</sup> - Loi n° 05-02 du 6 février 2005 portant code de commerce

<sup>61</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit

<sup>62</sup>- Hedir mouloud, op ;cit, p :39

التاجر هو الشخص الذي يمارس نشاط تجاري بصفة رئيسية.

**le commerçant est celui dont le commerce est la principale activité.**

- Aux termes des dispositions de l'article premier (1er) du code de commerce N° 05-02, le commerçant est toute personne physique ou morale qui accomplit des actes de commerce et en fait sa profession habituelle, sauf si la loi en dispose autrement<sup>63</sup>.

➤ حسب أحكام المادة الأولى (01) مكرر من القانون التجاري رقم 02-05. فإن التاجر هو كل شخص طبيعي أو معنوي الذي يقوم بأعمال تجارية و تعتبر مهنته الاعتيادية، إلا في حالة مغايرة يذكرها نص القانون.

- Le commerçant (personne physique) acquiert cette qualité en s'inscrivant au registre du commerce, quant à la société, celle-ci jouit de la personnalité morale qu'à compter de son immatriculation au registre du commerce<sup>64</sup>.

يكتسب التاجر (الشخص الطبيعي) هذه الصفة بالتسجيل في السجل التجاري، أما الشركة فإنها لا تكتسب صفة الشخص المعنوي إلا ابتداء من قيامها بالتسجيل في السجل التجاري.

- N'ont pas le caractère commercial, les activités agricoles, les artisans, les sociétés civiles, les associations, les coopératives à but non lucratif, les professions civiles libérales, les établissements à caractère administratif...

النشاطات الفلاحية، الحرفيين، الشركات المدنية، الجمعيات، التعاونيات التي ليس هدفها الربح، المهن المدنية الحرة، المؤسسات ذات الطابع الإداري... ليس لها الطابع التجاري.

- Le commerçant doit tenir des livres de commerce enregistrant les opérations effectuées, faire annuellement un inventaire des éléments actifs et passifs et établir à chaque fin d'exercice, son bilan et le compte de ses résultats<sup>65</sup>.

يجب على التاجر مسك دفاتر التجارة لتسجيل العمليات المنجزة و القيام بجرد عناصر الأصول و الخصوم و تحضير الحصيلة السنوية (لختم الممارسة) و حساب النتائج عند نهاية كل سنة.

<sup>63</sup>- Article 1 du code de commerce, op ;cit

<sup>64</sup>- Garram Ibtissem, op ;cit, p :53

<sup>65</sup>- Guendouzi brahim, op ;cit, p :56

### Les termes associés<sup>66</sup> :

Commerçant	التاجر
Actes commerciales	أعمال تجارية
Registre de commerce	السجل التجاري
Sociétés	الشركة
Les coopératives	التعاونيات
Livre de commerce	دفتر التجارة
Lucrative	الربح
Personne morale	الشخص المعنوي

### 3) Le livre de commerce

#### السجل التجاري

Le registre de commerce c'est un registre administratif ayant pour objet la réception de l'immatriculation des personnes physiques ayant la qualité de commerçant ou toute personne morale commerciale par sa forme ou dont l'objet est commercial <sup>67</sup>.

➤ السجل التجاري هو سجل معد لتلقي تسجيل الأشخاص الطبيعية الذين لهم صفة التجار او كل شخص معنوي تاجر بشكله او يكون موضوعه تجاريا.

#### ➤ Le centre de registre de commerce CNR

#### المركز الوطني للسجل التجاري

Le Centre National du Registre du Commerce par abréviation CNRC est un établissement public crée par décret 63-249 du 10 Juillet 1963 sous la dénomination initiale d'Office National de la Propriété Industrielle (ONPI) et qui a pris la dénomination de CNRC par le décret 73-188 du 21 Novembre 1973 avec comme domaine de compétences la centralisation du Registre du commerce délivré par les greffes des Tribunaux. Le Centre National du Registre du Commerce est une institution administrative autonome placée sous l'égide du Ministre du Commerce depuis le mois de Mars 1997<sup>68</sup>.

<sup>66</sup>- Guerram Ibtissem, op ;cit,

<sup>67</sup>- Ben Hamou abdallah, cadre juridique du commerce de l'Algérie, revue IDARA volume 9, 1999, p :107

<sup>68</sup>- Guendouzi brahim, op ;cit, p : 73

Aux termes des dispositions légales en vigueur, l'Établissement est chargé de<sup>69</sup> :

- Prendre en charge la tenue du registre du commerce, veiller au respect, par les assujettis, des obligations en matière d'inscription au registre du commerce et d'organiser les modalités pratiques afférentes à ces opérations, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- Organiser toutes publications légales obligatoires pour faire connaître aux tiers les diverses mutations qui interviennent dans la situation juridique des commerçants et des fonds de commerce, les pouvoirs des organes d'administration et de gestion;
- Tenir le registre public des ventes et/ou nantissements de fonds de commerce ainsi que le registre des nantissements de l'outillage et matériel d'équipement;
- Tenir le registre public du crédit-bail mobilier (leasing ) lié aux biens meubles et fonds de commerce.

➤ تتمثل مهام المركز ، بموجب الأحكام القانونية السارية المفعول، في :

التكفل بضبط السجل التجاري والحرص على احترام الخاضعين له للواجبات المتعلقة بالقيد في السجل التجاري وتنظيم الكيفيات التطبيقية المتعلقة بهذه العمليات، طبقاً للأحكام التشريعية والتنظيمية السارية المفعول؛ التكفل بالإشهار القانوني الإجمالي، عن طريق إعداد النشرة الرسمية للإعلانات القانونية، بهدف إعلام الغير بمختلف التغييرات التي تطرأ على الحالة القانونية للتجار والقواعد التجارية، وكذا السلطات المخولة للهيئات الإدارية والتسييرية؛ مسك الدفتر العمومي للمبيعات و / أو لرهن حيازة القواعد التجارية وكذا دفتر رهن حيازة الأدوات ومعدات التجهيز، مسك الدفتر العمومي للاعتماد الإجمالي المتعلق بالأصول المنقولة والقواعد التجارية والمؤسسات الحرفية؛

#### ➤ Nature d'inscription au registre de commerce :

: شروط القيد في السجل التجاري، تحدد التسجيلات في السجل التجاري على النحو التالي :

#### ✓ Immatriculation principale

C'est la première immatriculation au registre du commerce, formalisée par tout assujetti, personne physique ou morale, portant sur une activité économique soumise à inscription au Registre du Commerce.

Au plan pratique, une activité économique de base est représentée juridiquement par une codification correspondant à un libellé et un contenu d'activité figurant dans la Nomenclature des activités économiques soumises à inscription au Registre du Commerce.

<sup>69</sup>- Ben Hamou abdallah, op ;cit, p :115

A l'exercice de cette activité de base, l'assujetti peut adjoindre l'exercice d'une ou plusieurs autres activités qui sont portées au registre du commerce lorsqu'elles sont homogènes avec celle-ci.

Cette immatriculation principale ou de base implique l'attribution d'un numéro du Registre du Commerce pour toute la durée de vie de la personne physique ou de la vie sociale de la personne morale, en application du principe d'unicité du registre du commerce<sup>70</sup>.

#### ✓ القيد الرئيسي أو النشاط الأساسي

هو أول قيد في السجل التجاري يقوم به التاجر (شخص طبيعي أو اعتباري)، يخص نشاطا اقتصاديا خاضعا للتسجيل في السجل التجاري.

عمليا، يرمز لكل نشاط إقتصادي أساسي بترميز يحمل تعيين ومحتوى النشاط الوارد في مدونة النشاطات الإقتصادية الخاضعة للقيد في السجل التجاري.

إضافة إلى ممارسة هذا النشاط الأساسي، بإمكان التاجر إضافة نشاطات أخرى تقيد في مستخرج السجل التجاري بشرط توفر مبدأ التجانس

ينترتب عن هذا القيد الرئيسي، منح رقم للسجل التجاري يسري مدى حياة الشخص الطبيعي أو الحياة الإجتماعية للشخص الإعتباري، تطبيقا لمبدأ وحدانية السجل التجاري

#### ✓ Immatriculation secondaire

Conformément a la réglementation du registre du commerce, l'activité secondaire est définie comme suit :

"Toute installation matérielle ou structure économique appartenant au dépendant de toute personne physique ou morale, placée sous son contrôle ou sa direction et traduisant le prolongement de l'activité de base et/ou l'exercice d'autres activités établies dans le ressort territorial de la wilaya de l'établissement de base et/ou d'autres wilayas ".

De cette définition il ressort que les activités secondaires font l'objet d'immatriculations secondaires au niveau des registres locaux de leur lieu d'implantation avec référence à l'immatriculation de l'activité de base.

En conséquence, les immatriculations secondaires seront obligatoirement enregistrées sous le même numéro que celui attribué à l'immatriculation de base, que celle-ci ait été effectuée par le même registre local ou au niveau d'une autre wilaya (unicité du Registre du Commerce)<sup>71</sup>.

#### ✓ القيد الثانوي أو النشاط الثانوي

وفقا لأنظمة السجل التجاري، يتم تعريف النشاط الثانوي على النحو التالي:

<sup>70</sup>- Hedir moulood, op ;cit, p :77

<sup>71</sup>- Hedir moulood, op ;cit, p :79

هو كل تجهيز مادي أو هيكل إقتصادي ملك لكل شخص طبيعي أو معنوي، أو تابع له و يكون تحت مراقبته أو إدارته، و يمثل امتدادا للنشاط الأساسي و /أو للنشاطات الأخرى المستقرة في نطاق الإختصاص الإقليمي لنفس ولاية المؤسسة الأساسية و/أو ولايات أخرى.

يتضح من هذا التعريف أن النشاطات الثانوية تكون موضوع قيود ثانوية على مستوى الملحقات المحلية أين تتواجد مقراتها، مع الرجوع إلى قيد النشاط الأساسي

و نتيجة لذلك، تسجل القيود الثانوية إجباريا، تحت نفس الرقم الممنوح للنشاط الأساسي و في نفس السجل المحلي أو على مستوى ولاية أخرى (وحدانية السجل التجاري)

### ✓ **Modification**

La modification du registre du commerce peut être constituée, selon le cas, par des ajouts, des rectificatifs ou des suppressions de mentions portées au registre du commerce.

Toute modification doit intervenir dans le respect de l'unicité du Registre du Commerce et des énonciations figurant à la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au Registre du Commerce d'une part, et dans le cadre défini et explicité relatif à l'activité de base et aux activités secondaires d'autre part<sup>72</sup>.

### ✓ **تعديل السجل التجاري :**

يمكن أن يتجسد تعديل السجل التجاري، حسب الحالة، بإضافات أو تصحيحات أو حذف عبارات واردة في السجل التجاري.

كل تعديل يجب أن يتم في إطار احترام مبدأ وحدانية السجل التجاري و الإيضاحات الواردة في مدونة النشاطات الاقتصادية الخاضعة للقيد في السجل التجاري، هذا من جهة؛ ودون الخروج عن الإطار المحدد والموضح المتعلق بالنشاط الأساسي وكذا بالنشاطات الثانوية، من جهة أخرى.

### **Les termes associés<sup>73</sup> :**

Registre de commerce	سجل تجاري
Immatriculation	القيد
Activité commerciale	نشاط تجاري
Registre publique	الدفتري العمومي
Le crédit-bail	الاعتماد الإيجاري
Activité secondaire	نشاط ثانوي
Nom commercial	التسمية التجارية
Diminution de capital	تخفيض رأس المال

<sup>72</sup>- hedir mouloud, op ;cit, p : 81

<sup>73</sup>- Guerram Ibtissem, op ;cit, p : 108-109

## 4) Les actes de commerciaux

### الأعمال التجارية

Le législateur algérien a prévu trois types d'actes commerciaux, qu'il a énumérés aux articles 2 – 3 – 4 du Code de commerce. Ainsi, le législateur a donné le caractère commercial aux actes commerciaux dans un texte explicite. Certaines de ces actes ont été considérées comme commerciales. par le législateur algérien selon leur objet, qui ont été mentionnés à l'article 02, d'autres les ont considérés comme commerciaux selon leur forme, quels que soient leur objet et les personnes qui les exécutent, qui sont énumérées à l'article 03 du Code de Commerce, et certains d'entre eux les considéraient par extension comme des actes commerciaux par accessoire.

#### 1. الأعمال التجارية بحسب الموضوع:

لقد خصّ القانون التجاري الجزائري هذه الطائفة من الأعمال نص المادة الثانية منه، وتعتبر هذه الأعمال تجارية بصرف النظر عن الشخص الذي يمارسها سواءً أكان تاجراً أو غير تاجر، وجعل بعض الأعمال تجارية حتى ولو قام بها شخص واحد أو وقعت مرة واحدة وهذه تسمى بالأعمال التجارية المنفردة، وجعل البعض من هذه الأعمال التجارية بشرط أن تتم على وجه المقابلة أي على سبيل الاحتراف.

#### 1. Les actes commerciaux par son objet

Sont considérés actes de commerce par leur objet les actes de commerce isolés et les différentes entreprises, énumérés par l'article 02 du code de commerce ; tels que :

- toute entreprise de location, de production, de fourniture, de construction, d'exploitation+ tout achat de meubles et immeubles pour les revendre ,toutes assurances, toutes expéditions maritimes .....ect<sup>74</sup>

#### 2. الأعمال التجارية بحسب الشكل: لقد أضفى المشرع الجزائري الصفة التجارية على طائفة من الأعمال

التي تتخذ شكلاً معيناً وذلك بغض النظر عن موضوعها، وقد عدد المشرع الأشكال التي تتخذها هذه الأعمال باعتبارها أعمالاً تجارية وهذا في المادة 03 من القانون التجاري، وتعرف الأعمال التجارية الشكلية على أنها مجموعة من الأعمال التي أضفى عليها المشرع الصفة التجارية وذلك استناداً على قاعدة أساسية في الشكل الذي وردت به هذه الأعمال وهذا ما نصت عليه المادة 03 من القانون التجاري أين عدد هذه الأعمال على سبيل المثال منها:

<sup>74</sup>- Article 2 du code de commerce, op ;cit

- التعامل بالسفتجة- الشركات التجارية، وكالات ومكاتب الأعمال، العمليات المتعلقة بالمحلات التجارية، العقود المتعلقة بالتجارة الجوية والبحرية.

## 2. Les actes commerciaux par sa forme

Aux termes de l'article 03 du code de commerce, sont réputés actes de commerce par leur forme :

- La lettre de change, entre toutes personnes,
- Les sociétés commerciales,
- Les agences d'affaires, quel que soit leurs objets,
- Les opérations de commerce,
- Tout contrat concernant le commerce par mer et par air<sup>75</sup>.

3. الأعمال التجارية بالتبعية والمختلطة: نص المشرع الجزائري في المادة 04 من القانون التجاري على طائفة أخرى من الأعمال التجارية وأطلق عليها اسم الأعمال التجارية بالتبعية ، إضافة إلى هذا فإن الفقه تناول طائفة أخرى من الأعمال التجارية لا تعتبر مستقلة بذاتها كبقية الأنواع السابقة من الأعمال التجارية بدليل أن التشريعات التجارية بما فيها القانون التجاري الجزائري لم تنص على مثل هذه الأعمال المختلطة، كون هذه الأخيرة في واقع الأمر لا تخرج عن كونها أعمال تجارية بطبيعتها أو بطريق التبعية .

- شروط الأعمال التجارية بالتبعية: من خلال المادة 04 السالفة الذكر يتضح أنه يشترط لاعتبار أي عمل عملا تجاريا بالتبعية توافر شرطان أساسيان:

✓ ضرورة اكتساب صفة التاجر .

✓ ارتباط العمل بالمهنة التجارية

## 3. Les actes commerciaux par accessoire

Ce sont des actes civils par nature ; étant l'accessoire d'un acte de commerce, ils deviennent eux-mêmes commerciaux. Par exemple, le chèque est un acte de commerce lorsqu'il a été émis en vue de payer une dette commerciale, dans le cas contraire, c'est un acte civil. Ainsi sont réputés actes de commerce par accessoire (article 04 du code de commerce) :

- ✓ Les actes de commerce accomplis par un commerçant pour l'exercice ou les besoins de son commerce,

<sup>75</sup>- Article 03 du code de commerce, op ;cit

✓ Les obligations entre commerçants<sup>76</sup>.

### **Les termes associés<sup>77</sup> :**

L'acte de commerce par objet : عمل تجاري بحسب الموضوع

L'acte de commerce par forme : عمل تجاري بحسب الشكل

L'acte de commerce par accessoire : عمل تجاري بالتبعية

Livres de commerce : دفاتر تجارية

Banqueroute : إفلاس

Exploitation : استغلال

Fourniture : التوريد

Lettre de change : السفتجة

Facture : فاتورة

Marchandises : السلع

Le bail commercial : الإيجار التجاري

Transitaire : وسيط العبور

Du fond de commerce : المحل التجاري

Bourse : بورصة

Courtage : سمسة

### **5) L'entreprise commerciale الشركة التجارية**

une entreprise commerciale exerce une activité de nature commerciale ce qui limite bien moins que l'entreprise industrielle les secteurs dans lesquels elle peut intervenir. Par conséquent, il peut s'agir de commerçants, d'entreprises du bâtiment, ou même de société de prestation de services dans le milieu de l'informatique et du numérique.

La plupart du temps, le modèle des entreprises commerciales est sensiblement différent de celui des entreprises industrielles notamment parce qu'il y est plutôt question de réaliser un maximum de bénéfices. À ce titre, les grandes sociétés de ce type vendent généralement en importante quantité, tout en s'adressant à un

---

<sup>76</sup>- Article 04 du code de commerce, op ;cit

<sup>77</sup>- Guerram Ibtissem, op ;cit, P :177

vaste panel de clients. Sur un autre créneau, les petites entreprises commerciales ne font elles aussi que vendre des biens et des services, ce qui les différencie des sociétés industrielles, qui fabriquent quant à elle leur marchandise<sup>78</sup>.

Alors que l'entreprise industrielle a une utilité qui lui est propre, l'entreprise commerciale se distingue principalement pour les avantages qu'elle accorde aux créateurs d'entreprise. En effet, avec ce statut juridique, ces derniers peuvent<sup>79</sup> :

- organiser des partenariats avec d'autres professionnels ;
- limiter leur responsabilité vis-à-vis de leur patrimoine personnel ;
- trouver plus facilement des sources de financement pour favoriser leur développement ;
- transmettre l'entreprise à leurs héritiers grâce à des règles de transmission bien établies.

ان القانون التجاري لم يقدم تعريفا خاصا للشركة التجارية وهو عين الصواب، لأن الشركة التجارية في الاصل متعددة وتحكمها معايير شكلية او موضوعية. ومع ذلك، اعتمد القانون الحالات التي تعتبر فيها الشركة تجارية، وهي:

• تعدد الاشخاص ، على ان لا يقل عددهم عن اثنين في الغالب

• تقديم حصص او مساهمات لتكوين رأسمال الشركة

• تحقيق الارباح وتحمل الخسائر، حسب وضع الشركة

وهذه الحالة الاخيرة (تحقيق الارباح وتحمل الخسائر)، تختلف فيها الشركات التجارية، فالشركاء يتفاوتون في تحمل المسؤولية عن ديونها والاعباء المترتبة عنها وكل حسب حصته وحسب نوع الشركة، لان بعض الشركاء تكون مسؤوليتهم تضامنية، كما هو الحال في شركات التضامن والشركة ذات التوصية البسيطة. وقد تكون مسؤولية محدودة، مثل: شركات المساهمة والشركات التوصية بالأسهم والشركات ذات المسؤولية المحدودة.

Étant donné que l'activité d'une entreprise commerciale est tournée vers la vente, les entrepreneurs et associés de ces sociétés ont les mêmes fonctions que tous les commerçants. De même,

<sup>78</sup>- Guendouzi brahim, op ;cit, p :105

<sup>79</sup>- Jacquet jean michel, op ;cit, P :86

les bénéfices réalisés par l'entreprise sont, en principe, imposés au titre de l'impôt sur les sociétés<sup>80</sup>.

Enfin, la société commerciale est évidemment soumise au droit commercial, et le tribunal de commerce est compétent pour prendre en charge les litiges et procédures judiciaires liés à ce statut juridique.

### **Les termes associés <sup>81</sup>:**

Société : شركة

Tribunal de commerce : محكمة تجارية

Les bénéfices : الأرباح

Immatriculation : رقم التسجيل

La banqueroute : الإفلاس

Lettre de change : السفتجة

Associe : شريك

Société en nom collectif : شركة تضامن

Société a responsabilité limitée : شركة ذات مسؤولية محدودة

Société par actions : شركة مساهمة

Associe : شريك

Acte de commerce : سند تجاري

## **Chapitre N°04 :Le droit administratif**

### **القانون الإداري**

#### **1) Introduction du droit administratif**

Le droit administratif est la branche du droit qui traite des droits et des obligations de l'administration, ainsi que de l'organisation et du fonctionnement

---

<sup>80</sup>- Hedir moulood, op ;cit, p : 49

<sup>81</sup>- Guerram Ibtissem, op ;cit, p : 178

des organismes publics qui ne relèvent pas du pouvoir législatif ou de l'autorité judiciaire<sup>82</sup>.

Donc le droit administratif étant entendu largement comme l'ensemble des règles juridiques visant à l'organisation de l'Etat et de ses diverses institutions. Au sein de cette branche du droit, et comme son nom l'indique, le droit administratif vise plus particulièrement la réglementation d'une notion abstraite, nommée « Administration »<sup>83</sup>.

Ce sont les règles juridiques distinctes de celles de droit privé, régissant l'activité administrative des personnes publiques et des rapports entre :

- personnes morales de droit public et administrés, pour l'essentiel,
- personnes morales de droit public entre elles.

Dans des Etats arbitraires, comme l'Ancien régime, où le roi avait le monopole de la contrainte, l'Etat refuse de voir les juges s'immiscer dans l'activité administrative. Il en est de même avec un pouvoir "de crise", comme pendant une révolution. Dans un Etat de droit, le pouvoir judiciaire a la capacité de soumettre l'administration au droit, sans toutefois que celle-ci ne lui soit subordonnée<sup>84</sup>.

### ➤ **De l'administration au droit administratif**

Le droit administratif est un droit qui s'est construit au regard de l'idée que l'État ne devrait pas être soumis aux mêmes règles que les citoyens, en raison des particularités des activités étatiques. Il a ainsi pour fondement l'Administration publique dans son sens organique premier, comme ensemble des personnes publiques au sein de l'Etat Algérienne<sup>85</sup>.

Une Administration au sens organique : les personnes publiques

Parler de l'Administration au sens organique, c'est déjà commettre un excès de langage dès lors qu'il existe autant d'administrations que de personnes

---

<sup>82</sup>- Pierre Tifine, 'Droit administratif français, Revue générale du droit en ligne , 2019,p :152

<sup>83</sup>- Ouabri Farid, Droit administratif, office des publications universitaires, Algérie, 2017, p :17

<sup>84</sup>-Bousbia Mahmoud, L'administration publique en Algérie, Revue Française d'administration publique, 1994, p :115

<sup>85</sup>- Ouabri Farid, op ;cit, p :29

publiques. Si l'Etat est au fondement de l'administration (1), il n'existe pas aujourd'hui une Administration publique qui serait une seule et unique personne morale de droit public, mais bien un ensemble de personnes morales de droit public participant à la fonction d'administration (3) et répondant à certaines caractéristiques communes (2).

De l'Etat aux personnes publiques, en passant par les autorités publiques

L'organisation administrative territoriale de l'Algérie est assez simple car les missions de l'administration sont limitées principalement à ses fonctions traditionnelles (justice, sécurité, système monétaire...). Le schéma est classique depuis la Révolution : au niveau national on trouve l'Etat, au niveau local les communes et les départements. En parallèle, existent également des « établissements publics » spécialement chargés d'une activité de service public précise, sous contrôle de l'Etat ou d'une collectivité. Tout ceci fonctionne alors sur un mode hiérarchisé et centralisé où tout relève au final d'une décision de l'Etat, directement (par voie d'action) ou indirectement (par voie de contrôle hiérarchique sur les autres autorités)<sup>86</sup>.

#### **Les termes associés<sup>87</sup> :**

Administration : إدارة

Etablissement publique : مؤسسة عمومية

Organisation administrative : التنظيم الإداري

Sceau de l'etat : ختم الدولة

Séance : اجتماع

Travaux publics : أشغال عمومية

Trésor public : الخزينة العامة

Fonction public : وظيفة عامة

Expédition : نسخة رسمية

Homologation : المصادقة

---

<sup>86</sup>- Khelloufi Rachid, La Jurisprudence Administrative Dans Le Système Juridique Algérien : Une Jurisprudence Inaccomplie, Revue de l'ENA, volume22 , Numéro 01,Alger, 2012, p : 69

<sup>87</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p :16

Centralisation : مركزية

Enseigne : لافتة

## 2) Les différentes catégories de personnes publiques

### الأشخاص العمومية

#### ➤ Introduction d'une personne publique :

La structuration de l'action publique se transforme et se complexifie, remettant parfois en cause certaines hiérarchies (par exemple, avec la décentralisation, le préfet ne peut plus directement revenir sur une décision d'un maire, seulement la déférer au juge administratif (c'est-à-dire saisir le juge d'une requête visant à contester la légalité de ladite décision)<sup>88</sup>.

Les caractéristiques communes aux personnes publiques

Lorsque l'on parle d'une personne publique, c'est par contraction de l'expression « personne morale de droit public ». Toute personne publique est en effet une personne morale, c'est-à-dire une entité abstraite dotée de la personnalité juridique et à ce titre titulaire de droits et d'obligations. Comme pour les personnes morales de droit privé, les personnes publiques disposent d'un exécutif et d'un patrimoine qui leur sont propres. En revanche, elles s'en distinguent sur trois points : leur mission, leurs prérogatives et le droit applicable<sup>89</sup>.

La soumission au droit public : toutes les personnes publiques sont soumises pour leur création et leur fonctionnement aux règles du droit public, notamment au droit administratif. Ces règles visent à prendre en compte la spécificité de la mission (intérêt général) et celle des pouvoirs (PPP) de ces personnes. Toutefois, comme nous le verrons plus tard, certaines de leurs activités relèvent parfois du droit privé.

➤ وجود نوعين رئيسيين من الأشخاص المعنوية هي : الأشخاص المعنوية العامة ، والأشخاص المعنوية الخاصة، مع ما تتمتع به الأشخاص المعنوية الخاصة من أهمية في نطاق القانون

<sup>88</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p :16-17

<sup>89</sup>- Khelloufi Rachid, op ;cit, p :72

الخاص فتظهر بشكل الشركات والمؤسسات و الجمعيات التي تنشأ بمبادرات الأفراد لتحقيق الربح أحياناً وتحقيق النفع العام أو المصلحة العامة في أحيان أخرى.

و الشخصية المعنوية العامة تحتل أهمية أكبر بكثير في نطاق القانون العام ، والتي تتمثل في الدولة، والجماعات الإقليمية (الولاية والبلدية)، والأشخاص المعنوية المرفقية<sup>90</sup>.

### ➤ Les différentes catégories de personnes publiques :

Au sein de la catégorie générale de personne publique, il faut distinguer entre trois grandes sous-catégories : l'Etat (a), les collectivités territoriales (b) et les institutions spécialisées (c).

#### L'Etat : الدولة

L'Etat constitue à lui seul une catégorie de personne publique. Il est la seule collectivité publique à dimension nationale et non spécialisée – c'est-à-dire qu'il peut normalement intervenir sur tout le territoire et dans tous les domaines (sauf dispositions constitutionnelles contraires). Au sein de l'Etat comme personne morale, on retrouve différentes structures qui ne sont elles-mêmes pas des personnes morales (donc pas des personnes publiques), mais qui sont habilités à agir au nom de l'Etat<sup>91</sup>.

Des structures déconcentrées dans les régions et départements : notamment les préfetures et directions régionales et locales des administrations centrales (ex : les directions régionales des affaires culturelles ou encore les directions départementales de l'équipement)<sup>92</sup>.

➤ الدولة هي مجموعة من الأفراد يُمارسون نشاطهم على إقليم جغرافي محدد ويخضعون لنظام سياسي معين مُتفق عليه فيما بينهم يتولى شؤون الدولة، وتشرف الدولة على أنشطة سياسية واقتصادية واجتماعية والتي تهدف إلى تقدمها وازدهارها وتحسين مستوى حياة الأفراد فيها، الدولة هي الكيان الكبير، المكون من الشعب والأرض والسلطة، الشعب بكل أفراد وطوائفه، والأرض المحددة بالحدود الرسمية للبلاد، والسلطة التي تحكم، التنفيذية والتشريعية والقضائية.

#### Les collectivités territoriales : الجماعات الإقليمية

Les collectivités territoriales sont des personnes morales de droit public avec une assise territoriale limitée : leurs compétences sont en effet circonscrites

<sup>90</sup>- Bousbia Mahmoud, op ;cit, p : 53

<sup>91</sup>- Khelloufi Rachid, op ;cit, P :83

<sup>92</sup>- Ouabri Farid, op ;cit, p :69

au territoire qu'elles représentent. Elles ont également une autonomie normative limitée, prévue par la Constitution, la loi et les règlements<sup>93</sup>.

➤ تعتبر الجماعات الإقليمية في أي دولة أحد ركائز تنظيمها الإداري، تقوم بجزء هام من وظيفتها الإدارية والتنفيذية وتشكل امتدادا لإقليمها بكل مكوناته، أساس العلاقة بين الدولة والجماعات الإقليمية تحكمه مبادئ اللامركزية الإدارية، وتمثل الجماعات الإقليمية في الولاية والبلدية.

### **المرافق العامة (المؤسسات العمومية الخاصة) : Les institutions spécialisées :**

On dénombre quatre grands types d'institutions spécialisées disposant de la personnalité morale : les établissements publics, les groupements d'intérêts publics,. Cette dernière n'est classable dans aucune autre catégorie, son régime juridique particulier amenant le juge à la qualifier de personne publique sui generis à laquelle certaines règles du droit public ne s'appliquent pas<sup>94</sup> .

➤ مؤسسة عمومية ذات طابع خاص، تتمتع بالشخصية المعنوية والاستقلال المالي. توضع تحت وصاية رئاسة الجمهورية. تتكفل الوكالة بإعداد وتنفيذ السياسة الوطنية للتعاون الدولي في المجال الاقتصادي والاجتماعي والإنساني والثقافي والديني والتربوي والعلمي والتقني. المساهمة في تحضير مشروع ميزانية التعاون الدولي وضمان تنفيذها.

### **المؤسسات العمومية : Les Etablissements publics :**

Les établissements publics sont des personnes morales de droit public chargées de la gestion spécifique d'une activité publique, normalement d'un service public (on parle alors de décentralisation technique ou fonctionnelle). Les hôpitaux publics, le Louvre, les universités, les établissements scolaires ou encore les offices du tourisme sont ainsi des établissements publics. Limité à la gestion d'une activité publique, leur domaine d'action est plus étroit, plus spécialisé, que celui d'une collectivité territoriale<sup>95</sup>. Ils répondent à l'objectif de gérer certaines activités de manière autonome, en partie détachée du pouvoir hiérarchique de l'Etat ou des collectivités territoriales (nous reviendrons sur les établissements publics au chapitre sur les services publics, dans le cadre de l'étude des modes de gestion des services). Sur ce fondement, les établissements publics sont soumis à deux principes de fonctionnement <sup>96</sup>.

<sup>93</sup>- Khelloufi Rachid, op ;cit, p :73

<sup>94</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p : 120

<sup>95</sup>- Ouabri Farid, op ;cit, p :109

<sup>96</sup>- Soignet M, Le français juridique, Hachette édition n° 1, 2003, P :139

➤ إن المفهوم التقليدي للمؤسسة العمومية، يركز على أساس فكرة المرفق العام، فهي عبارة عن مرفق عام إداري تتمتع بالشخصية المعنوية و تخضع لقواعد القانون العام في تنظيمها و سيرها. لكن هذا المفهوم أصيب بهزة عند تزايد تدخل الدولة في المجال الاقتصادي وظهور المرافق العمومية الصناعية و التجارية التي يتضمن نظامها القانوني تطبيق قواعد من القانون الخاص، و بدأ تمييز جديد يفرض نفسه بين المرافق العامة الإدارية التي تتكفل بإدارتها المؤسسة العمومية الإدارية، و التي استمر نظامها القانوني في خضوعه كلياً لقواعد القانون العام و المرافق العمومية الصناعية و التجارية التي تتكفل بإدارتها المؤسسة العمومية الصناعية و التجارية الخاضعة جزئياً للقانون العام و القانون الخاص. مما دفع بعض الفقه لاعتبار ذلك تطور في مفهوم المؤسسة العمومية، كمقابل لتطور مفهوم المرفق العام، بينما رفض البعض الآخر أصلاً التلازم بين الفكرتين، و لعل ما يميز المؤسسة العمومية عن بقية المنظمات هو كونها منظمة تنشئها الدولة و تخضع لمبدأ التخصص و الاستقلالية في ممارسة نشاطها مع بقائها خاضعة لرقابة السلطة المركزية<sup>97</sup>.

### **Les Groupements d'Intérêt Public :**

Comme son nom l'indique, un groupement d'intérêt public (GIP) est une personne morale de droit public regroupant plusieurs personnes morales en vue de l'exercice commun d'une activité d'intérêt public. Les fondateurs du GIP doivent majoritairement être des personnes publiques, mais des personnes privées peuvent aussi être associées à sa création<sup>98</sup>.

➤ يطلق عليها أيضاً الاعتبارية الفنية أو المصلحية ، وتنشأ لتحقيق مصالح عامة للأفراد تحت رقابة الدولة أو أحد الأشخاص المعنوية التابعة لها، و تسمى هذه الأشخاص بالهيئات أو المؤسسات العامة قد لجأ المشرع إلى إنشاء هذه الأشخاص لتبأشر إدارة المرافق العامة التي تتطلب نوعاً من الاستقلال الفني عن الحكومة المركزية لضمان فاعلية وكفاءة الإدارة ، و تختلف هذه الأشخاص عن الأشخاص الاعتبارية الإقليمية في أنها مقيدة بالهدف الذي أنشأت من أجله، في حين تكون الأخيرة مقيدة بالحدود الجغرافية للإقليم الذي تمثله حيث أن الأشخاص الاعتبارية المرفقية تهدف إلى تحقيق أغراض متنوعة منها ما هو إداري أو اجتماعي أو اقتصادي، فإن هذا الاختلاف يقود

<sup>97</sup>- Bousbia Mahmoud, op ;cit, p :67

<sup>98</sup>- Ouabri Rachid, op ;cit, p :51

إلى اختلاف أنظمتها القانونية حسب النشاط الذي تتولاه ، أما الأشخاص الإقليمية فالقاعدة العامة أنها تتمتع بذات التنظيم القانوني<sup>99</sup> .

### **Les Autorités publiques indépendantes : السلطات العمومية المستقلة**

Une autorité administrative indépendante est un organisme étatique plus ou moins indépendant du pouvoir exécutif. C'est donc une forme spécifique des organisations administratives, qui bénéficient d'un plus large degré d'autonomie à l'égard du politique que l'administration classique<sup>100</sup>.

Tels que L'autorité nationale indépendante des élections est une autorité qui exerce ses missions sans partialité, dotée de la personnalité morale, de l'autonomie administrative et financière. Le siège de l'autorité est fixé à Alger, elle dispose de démembrements au niveau local et à l'étranger.

➤ تعتبر مؤسسات جديدة من المؤسسات المكونة لجهاز الدولة في الجزائر ، تعتبر السلطات الإدارية المستقلة سلطات إدارية ضابطة أي أنها تقوم بضبط جميع النشاطات مهما كان طابعها إداري أو اقتصادي أو مالي، لتفادي التعسف الذي ينتج عن هذه النشاطات والذي قد يمس بحقوق الأفراد. أما فيما يخص الوسائل القانونية التي تستعملها هذه السلطات، فهي تختلف كما سبق القول من هيئة لأخرى، فمنها من خولها القانون استعمال السلطة التنظيمية وكذلك اتخاذ القرارات الفردية مثل العقوبات الإدارية أي بمعنى آخر خولها القانون إمكانية اتخاذ القرارات الإدارية. وكذلك اقتراح النصوص التشريعية والتنظيمية ضمن مال نشاطها، وبالتالي مشاركتها في سن القوانين. ومنها من يكتفي بإعداد التقارير وإعطاء الآراء والتوصيات. ولكن هذا لا ينقص من أهمية هذه الهيئات أحيانا وفعاليتها أحيانا أخرى. غير أنه تجدر الإشارة في الأخير، أنه من الصعب جدا تقييم حاليا هذه السلطات الإدارية والسبب في ذلك في رأينا أنها تجربة جديدة في الجزائر من جهة، ومن جهة أخرى عرفت الجزائر خلال التسعينات أي مرحلة بداية ظهور هذه الهيئات مرحلة اتسمت بلا استقرار مؤسساتي أثر على الطابع الاستقلالي لهذه المؤسسات، لكن يبدو أن هذا النوع من المؤسسات سيعرف تطور في المستقبل، وذلك كما سبق ذكره نظرا لضرورة تألم وظائف الدولة مع التحولات العالمية الجديدة. ومثال ذلك ظهور مؤخرا سلطة إدارية مستقلة جديدة في مجال البريد والاتصالات. وفي هذا الإطار أي أهمية تكيف وظائف الدولة مع التحولات العالمية الجديدة ولا سيما إعطاء أهمية أكبر للوظيفة الضبطية ، تجدر الإشارة إلى إنشاء لجنة إصلاح هياكل الدولة ومهامها<sup>101</sup>.

<sup>99</sup>- Bennadji Cherif, Les Rapports Entre L'administration Et Les Administrés En Droit Algérien : L'impérative Codification, Revue de l'ENA, Alger, 2000 , P :32

<sup>100</sup>- Lebreton G, Droit administratif général, Dalloz, Paris, 2000, p :48

<sup>101</sup>-Bennadji Cherif, op ;cit, P :41

## **Les termes associés<sup>102</sup> :**

Personne publique : شخص عمومي

Personne morale : شخص معنوي

L'état : الدولة

Les collectivités territoriales : الجماعات الإقليمية

Les autorités publiques indépendantes : السلطات العمومية المستقلة

Les établissements publics : المؤسسات العمومية

Arrêté : قرار اداري

Acte administratif : عقد إداري

Abrogation : إلغاء

## **Chapitre n°04 : Le droit international**

### **القانون الدولي**

Le droit international public, est le droit applicable à la société internationale, laquelle fonctionne sur un mode décentralisé. Il est constitué par l'ensemble des normes juridiques qui régissent les relations internationales. Il se compose de l'ensemble des règles de droit qui s'appliquent aux sujets de la société internationale au premier rang desquels on trouve les États et se distingue de la morale et de la courtoisie internationale<sup>103</sup>.

Aujourd'hui, le droit international public, qui tend à devenir un droit de plus en plus jurisprudentiel, s'adresse aux organisations internationales créées par les États, lesquelles organisations constituent des sujets dérivés du droit international. Il a également vocation à s'appliquer aux individus<sup>104</sup>.

---

<sup>102</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, P :213

<sup>103</sup>- Mahiou Ahmed, Le droit international du développement, Revue de droit publique Algérien, Volume 6 Numéro 01, 2020, p : 26

<sup>104</sup>- Baisset Didier, L'internationalisation Du Droit Public Des Affaires Face A L'arbitrage International, Annales de l'université d'Alger, Volume25 Numéro 01, 2014, p :134

Il doit être distingué du droit international privé qui concerne, quant à lui, l'ensemble des règles juridiques ayant pour objet de régler les relations internationales entre personnes privées.

## 1) Introduction du droit international

Le droit international définit les responsabilités juridiques des États dans leurs relations les uns avec les autres et les rapports que peuvent avoir ces États avec les individus qui vivent sur leur territoire<sup>105</sup>.

يسمى القانون الدولي أيضاً بالقانون الدولي، العام أو قانون الدول، وهو عبارة عن مجموعة من القواعد والمعايير القانونية التي يتم تطبيقها بين الدول ذات السيادة، وغيرها من الكيانات الأخرى المُعترف بها قانونياً على أنها جهات دولية فاعلة.<sup>106</sup>

### ? Quels est la définition du droit international

Le droit international public désigne l'ensemble des règles de droit qui régissent les relations entre les sujets du droit international (États et organisations internationales voire individus).

✓ يعرف القانون الدولي العام بأنه "مجموعة القواعد القانونية التي تحكم العلاقات بين الدول والمنظمات الدولية والأشخاص الاعتباريين المعترف بهم دولياً"، ويطلق عليه اختصاراً اسم "القانون العام".

Le droit international public a vocation à définir et régir<sup>107</sup>:

- ✓ ce qui constitue un État (territoire, population, gouvernement) et sa souveraineté ;
- ✓ les compétences de tout État (compétence territoriale, compétence personnelle, compétence sur les services publics) ;
- ✓ les relations pacifiques entre États (prohibition du recours à la force dans les relations internationales) ;
- ✓ les relations internationales et la coopération entre les États puisqu'il permet de nouer des relations pacifiques et de les encadrer.

<sup>105</sup>- Mahiou Ahmed, op ;cit, P :32

<sup>106</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, P : 139

<sup>107</sup>- Baisset Didier, 140

## **Quel est l'objet du droit international ?**

La fonction première du droit international public est une fonction d'ordre : il régit essentiellement les relations entre Etats, simplifie la coopération internationale et la rend prévisible du fait des règles contraignantes qu'il établit<sup>108</sup>.

## **Quels sont les 2 types de droit international ?**

Ce droit concerne les relations qui existent entre les pays et les organisations internationales (droit international public) et les relations entre les citoyens des différents pays (droit international privé).

هناك نوعين من القانون الدولي: يوجد القانون الدولي العام، والقانون الدولي الخاص

## **Quel sont les branches du droit international ?**

Le droit national s'intéresse, lui, aux relations sociales qui existent entre les nationaux d'un même État. On peut ainsi distinguer deux branches du droit au sein de l'ordre juridique international : le droit international privé, et le droit international public<sup>109</sup>.

### **Les termes associés<sup>110</sup> :**

Droit national : القانون الوطني

Droit international : القانون الدولي

Publique : عام

Privé : خاص

Les citoyens : المواطنين

Nationalité : الجنسية

Territoire : الإقليم

---

<sup>108</sup>- Zarka jean claude, Droit international public, éditions Ellipses,3 éme édition, 2015, P :29

<sup>109</sup>- Mahiou Ahmed, op ;cit, p : 30

<sup>110</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p :108-109

الشعب: Population

السيادة: Pouvoir

## 2) L'objet du droit international public

Originellement, les seuls sujets de ce droit sont les États, mais la multiplication des organisations internationales au cours du XX<sup>e</sup> siècle a progressivement amené à les considérer comme des sujets (dits « sujets dérivés »). La Cour internationale de justice (CIJ) reconnaît dans son avis consultatif portant sur les « réparations des dommages subis au service des Nations unies » que l'Organisation des Nations unies (ONU) dispose de la personnalité juridique. Les récents développements de la discipline (droit international humanitaire, droit international des droits de l'homme, droit commercial international) suggèrent que les individus et les autres acteurs privés (organisations non gouvernementales, entreprises transnationales) constituent des sujets émergents du droit international public. Cette interprétation va néanmoins à l'encontre des fondements traditionnels « volontaristes » de la discipline, selon lesquels seuls les sujets du droit international peuvent créer, appliquer ou veiller à l'application des règles de ce droit<sup>111</sup>.

✓ القانون الدولي العام هو قانون وضع لتنظيم العلاقات بين الدول والمنظمات، ووجدت بوادره قديما منذ بدء ظهور الدول والممالك، وتطور على نحو كبير في القرن الـ20 ودون بعد الحرب العالمية الثانية، ويستقي قواعده من مجموعة من المصادر المتعارف عليها الأساسية والفرعية، ويتطور وفقا لحاجة المجتمعات والدول، ويعد القانون الدولي الإنساني جزءا منه<sup>112</sup>.

Les sources de ce droit sont les traités et les conventions internationales, la coutume internationale, les principes généraux du droit. La jurisprudence et la doctrine des publicistes les plus qualifiés sont qualifiées de sources auxiliaires du droit international public. Le droit international privé régit quant à lui les relations de droit privé présentant un élément d'extranéité. Lorsqu'on parle simplement de droit international, il s'agit habituellement du droit international public, à savoir le tronc commun qui sert à établir l'ensemble des « branches spécialisées » du droit international : droit international de la mer, droit international des droits de l'homme, etc<sup>113</sup>.

### ➤ L'objet du Droit International public : موضوع القانون الدولي العام

les États ont ressenti depuis 1815 la nécessité de se grouper en Organisations internationales qui ont peu à peu atteint le statut de sujets. Le 11 avril 1949, un avis de la Cour internationale de justice énonce que : « Les sujets

<sup>111</sup>- Baisset dedier, op ;cit, P : 143

<sup>112</sup>- Gerram Ibtisem, op ;cit, p : 109

<sup>113</sup>- Mahiou Ahmed, op ;cit, P :35

de droit dans un système juridique ne sont pas nécessairement identiques quant à leur nature ou quant à l'étendue de leur droit et leur nature dépend des besoins de la communauté »<sup>114</sup>.

✓ يختلف القانون الدولي العام عن القوانين الداخلية للدول بمجموعة من النقاط أهمها:

- لا يتمتع بسلطات تشريعية أو تنفيذية أو قضائية مركزية.
- المصدر الرئيسي له: المعاهدات والقرارات الملزمة للمنظمات الدولية والقانون العرفي.
- يمكن تنفيذه من قبل جهة واحدة أو ما يعرف باسم "التنفيذ الأحادي"، ردا على فعل غير مشروع دوليا.
- تخضع العلاقات القانونية بين الدول لمبدأ المساواة في السيادة.
- يحكمه مبدأ المعاملة بالمثل، وهو طابع تعاقدية عرفي.

Le droit international moderne ne vise plus seulement la stabilité des relations entre les Etats, mais également, et de plus en plus, la protection et le bien des êtres humains<sup>115</sup>.

On note également que l'individu a pris une place de plus en plus importante dans le système de droit international du fait de la protection des droits de l'Homme. On distingue ainsi trois acteurs majeurs dans le droit international :

- L'État en droit international ;
- Les organisations internationales ;
- Les individus en droit international.

#### ➤ **مصادر القانون الدولي العام: Sources du Droit International public**

Il n'existe pas de code du Droit international public à proprement parler, et pas davantage de hiérarchie entre les différentes sources, qu'elles soient écrites ou non. C'est peut-être une des conséquences de la non-existence d'un ordre juridique international établi malgré la quasi-omniprésence de l'Organisation des Nations unies (ONU) dans les conflits mondiaux<sup>116</sup>.

Les différentes sources du droit international sont mentionnées à l'article 38 du Statut de la Cour internationale de justice .

<sup>114</sup>- Zarka jean claude, op ;cit, p :92

<sup>115</sup>- Baisset didier, op ;cit, P :145

<sup>116</sup>- Zarka jean claude, op ;cit, p :82

La Cour, dont la mission est de régler conformément au droit international les différends qui lui sont soumis, applique<sup>117</sup> :

- Les conventions internationales, soit générales, soit spéciales, établissant des règles expressément reconnues par les États en litige,
  - La coutume internationale comme preuve d'une pratique générale, acceptée comme étant le droit,
  - Les principes généraux de droit reconnus par les nations civilisées,
  - Sous réserve de la disposition de l'article 59, les décisions judiciaires et la doctrine des publicistes les plus qualifiés des différentes nations, comme moyen auxiliaire de détermination des règles de droit ;
2. La présente disposition ne porte pas atteinte à la faculté pour la Cour, si les parties sont d'accord.

De ce paragraphe, on peut retirer deux sortes de sources<sup>118</sup> :

- ✓ Les sources non écrites que sont la coutume, les principes généraux de droit ainsi que l'équité ;
- ✓ Les sources écrites que sont les traités des États, des organisations internationales et des juridictions et tribunaux internationaux.

➤ تكتسي دراسة مصادر القانون الدولي العام أهمية بالغة كونها تمكن الطالب من الاطلاع على كافة القواعد القانونية التي تستند عليها الدول في تبرير أعمالها وتصرفاتها القانونية حتى لا تكون خارجة عن نطاق الشرعية الدولية.

ولذلك فإن مصادر القانون الدولي العام لا بد أن تكون مدرجة في شكل نصوص وضعية حتى يتسنى لأشخاص المجتمع الدولي الاستناد عليها ، وفي هذا الصدد يرجع أول تدوين لمصادر القانون الدولي في العصر الحديث إلى اتفاقية لاهاي 1907 وفقا لنص المادة السابعة منها والتي نصت على " إذا لم تكن المسألة المعروضة والمراد حلها تحكمها معاهدة دولية سارية ، تطبق المحكمة قواعد القانون العرفي، وإذا لم توجد قواعد عامة معترف بها فإن المحكمة تفصل في النزاع المعروض أمامها طبقا للمبادئ العامة للعدل والإنصاف »

- الاتفاقات الدولية العامة والخاصة، التي تضع قواعد معترف بها صراحة من جانب الدول المتنازعة.
- العادات الدولية المرعية والمعتبرة بمثابة قانون دل عليه تواتر الاستعمال.
- مبادئ القانون الدولي التي أقرتها الأمم المتمدنة .
- أحكام المحاكم ومذاهب وكبار المؤلفين في القانون الدولي العام في مختلف الأمم
- مبادئ العدل والإنصاف إذا وافق المتداعون عليها.

<sup>117</sup>- Mahiou Ahmed, op ;cit, p :69

<sup>118</sup>- Zarka jean claude, op ;cit, p :111

## Les termes associés<sup>119</sup> :

Le Droit internationale	القانون الدولي
les relations internationales	العلاقات الدولية
Négociations	المفاوضات
Diplomatie	الدبلوماسية
Accords et Traités	الاتفاقيات والمعاهدات
Loi humanitaire internationale	القانون الدولي الانساني
Cour de justice internationale	محكمة العدل الدولية
Cour pénale internationale	محكمة الجنايات الدولية
organisation des Nations Unies	منظمة الأمم المتحدة
des droits de Droit international l'homme	القانون الدولي لحقوق الإنسان
Charte des Nations Unies	ميثاق منظمة الأمم المتحدة
crimes contre l'humanité	جرائم ضد الإنسانية
Conflits armés	النزاعات المسلحة
Amnesty International	منظمة العفو الدولية
Résistance	المقاومة

## Chapitre n° 05 : Droit de la famille

### قانون الأسرة

Le Code de la famille algérien (arabe : قانون الأسرة) adopté le 9 juin 1984 par l'Assemblée populaire nationale, regroupe les règles qui déterminent les relations familiales en Algérie<sup>120</sup>.

Ce code inclut des éléments de la charia soutenue par des islamistes et par des conservateurs. Les féministes et les partis de gauche critiquent ce code et se concentrent en particulier sur les conditions de vie imposées aux femmes et qui dévient selon eux la pleine égalité entre les sexes, notamment en matière de mariage, de divorce ou de tutelle des enfants.

<sup>119</sup>- Gerraam Ibtissem, op :cit, P : 109

<sup>120</sup>-Loi n°84-11 du 9 juin 1984, modifiée et complétée par la loi n° 05-02 du 27 février 2005 portant code de la famille

Le droit de la famille se base sur La famille, qui est un Ensemble de personnes unies entre elle par des liens de sang (descendants d'un auteur commun) ou de mariage (alliance)<sup>121</sup> .

## 1) Introduction du droit de la famille

➤ Le droit de la famille est une branche large du droit civil incluant l'ensemble des règles juridiques régissant les rapports familiaux : le mariage, séparations du couple, hadana , l'adoption, la filiation , l'héritage.

➤ يعد قانون الأسرة من القوانين الهامة التي تنظم العلاقات الأسرية وتحمي حقوق وواجبات أفراد الأسرة. يهدف قانون الأسرة إلى تنظيم الزواج، والطلاق، وحضانة الأطفال، ومسائل النسب، والميراث، وغيرها من المسائل المتعلقة بالأسرة. يلعب قانون الأسرة دورًا حاسمًا في حماية الأسرة وتحقيق العدالة والاستقرار الأسري.

Aussi le droit de la famille est le droit qui encadre les relations familiales.

La famille, c'est un groupe de personnes entre lesquelles un lien est établi par le sang, la vie commune, l'alliance. En réalité, il n'y a pas de définition précise de la famille qui peut se composer de diverses manières. C'est ce que tu étudies en droit de la famille<sup>122</sup>.

➤ يعتبر الزواج أحد أهم جوانب قانون الأسرة، يحدد القانون شروط وإجراءات الزواج وينظم حقوق وواجبات الزوجين. يهدف القانون إلى ضمان تكوين علاقة زوجية سليمة تستند إلى المحبة والاحترام المتبادل والمساواة بين الزوجين. يحمي قانون الأسرة حقوق الزوجين فيما يتعلق بالميراث والأموال المشتركة والدعم المتبادل<sup>123</sup>.

Quant au droit, ce sont les règles qui encadrent une situation. Ici, c'est la relation familiale qui est soumise aux règles juridiques. La famille a des droits (et des obligations surtout) et est encadrée par de grands principes.

- La famille est la cellule de base de la société, elle se compose de personnes unies par les liens de mariage et par les liens de parenté, ainsi qu'elle repose dans son mode de vie, sur l'union, la solidarité, la bonne entente, la saine, éducation, la bonne moralité et l'élimination des maux sociaux<sup>124</sup>

<sup>121</sup>- Ghaouti Bnemelha, Le droit algérien de la famille, OPU, 1993, p : 21

<sup>122</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p :131

<sup>123</sup>- Ghaouti Benmelha, op ;cit, P :25

<sup>124</sup>- Akroun Yakout, Droit De La Famille Et Droit De L'homme En Algérie : Une Coexistence Toujours Conflictuelle , Revue Algérienne des Sciences Juridiques et Politiques, Volume 45 Numéro 2, 2008, p :73

- الأسرة هي الخلية الأساسية للمجتمع وتتكون من أشخاص تجمع بينهم صلة الزوجية وصلة القرابة، تعتمد الأسرة في حياتها على الترابط والتكافل وحسن المعاشرة والتربية الحسنة وحسن الخلق ونبذ الآفات الاجتماعية<sup>125</sup>.

### Les termes associés<sup>126</sup> :

La cellule familiale	الخلية الأسرية
Les maux sociaux	الآفات الاجتماعية
Alliance	مصاهرة
Collatéraux	أقارب من الحواشي
Hadana	حضانة
La filiation	النسب
L'héritage	الميراث
Adaptation	تبني

## 2) Le mariage الزواج

Selon l'article 4 du code de la famille, le mariage est un contrat consensuel passé entre un homme et une femme dans la forme légales, il a entre autres buts de fonder une famille basée sur l'affection, la mansuétude et l'entraide, de protéger moralement les deux conjoints et de préserver les liens de famille .

➤ المادة الرابعة من قانون الأسرة تعرف لنا الزواج على انه<sup>127</sup>:

الزواج عقد رضائي يتم بين الرجل والمرأة على الوجه الشرعي، من أهدافه تكوين أسرة أساسها المودة والرحمة والتعاون وإحسان الزوجين والمحافظة على الانساب.

➤ Les fiançailles « El khitba » constituent une promesse de mariage, chacune des deux parties peut renoncer aux fiançailles.

<sup>125</sup>- Article 2 du code de la famille, op ;cit

<sup>126</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p : 20

<sup>127</sup>- Article 04 loi n° 05-02 portant code de la famille, op ;cit

S'il résulte de cette renonciation un dommage matériel ou moral, pour l'une des deux parties, la réparation peut être prononcée.

Si la renonciation est du fait prétendant, il ne peut réclamer la restitution d'aucun présent, il doit restituer à la fiancée ce qui n'a pas été consommé des présents ou sa valeur<sup>128</sup>.

Si la renonciation est du fait de la fiancée, elle doit restituer au prétendant ce qui n'a pas été consommé des présents ou sa valeur.

- أكد المشرع الجزائري على ان الخطبة هي مجرد وعد بالزواج، يجوز للطرفين العدول عنها، إذا ترتب عن العدول ضرر مادي او معنوي لأحد الطرفين جاز الحكم له بالتعويض، كما أنه لا يسترد الخاطب من الخطوبة شيئاً مما اهداها إذا كان العدول منه.
- الخطبة: التزام متبادل يتخذه شخصان أحدهما تجاه الآخر من أجل إبرام عقد زواج مستقبلاً، بعبارة أخرى تشكل الخطبة وعداً بالزواج، إلا انه عند حدوث عدول أو فسخ تعسفي يمكن الحكم بالتعويض للطرف المتضرر<sup>129</sup>.

- La « Fatiha » concomitante aux fiançailles « El khitba » ne constitue pas un mariage. Toutefois, la Fatiha concomitante aux fiançailles El khitba, en séance contractuelle, constitue un mariage si le consentement des deux parties et les conditions du mariage sont réunis.

- عن اقتتران الفاتحة بالخطبة لا يعد زواجا، غير ان الفاتحة بالخطبة بمجلس العقد يعتبر زواجا متى توافر ركن الرضا وشروط الزواج المنصوص عليها في قانون الاسرة<sup>130</sup>.

### Les termes associés<sup>131</sup> :

Code de la famille	قانون الأسرة
Contrat consensuel	عقد رضائي
Le mariage	الزواج
fiançailles	الخطبة
Séance contractuelle	مجلس عقد

<sup>128</sup>- Article 05 du code de la famille, op ;cit

<sup>129</sup>- Article 05 du code de la famille, op ;cit

<sup>130</sup>- Article 06 du code de la famille, op ;cit

<sup>131</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p : 239

La renonciation	العدول
La forme légale	الوجه الشرعي
Un dommage matériel	ضرر مادي

### 3) Les éléments constitutifs du mariage أركان الزواج

Selon le législateur Algérien le contrat de mariage est conclu par l'échange du consentement des deux époux.

➤ Le contrat de mariage doit remplir les conditions suivantes<sup>132</sup> :

- La capacité au mariage
- La dol
- El wali
- Deux témoins
- L'exemption des empêchements légaux au mariage

➤ يجب ان تتوفر في عقد الزواج الشروط التالية:

- أهلية الزواج
- الصداق
- الولي
- الشاهدان
- انعدام الموانع الشرعية للزواج.

➤ La capacité de mariage est réputée valide à 19 ans révolus pour l'homme et la femme, Toutefois, le juge peut accorder une dispense d'âge pour une raison d'intérêt ou en cas de nécessité, lorsque l'aptitude au mariage des deux parties est établie<sup>133</sup>.

<sup>132</sup>- Article 09 du code de la famille, op ;cit

<sup>133</sup>- Article 07 du code de la famille, op ;cit

Le conjoint mineur acquiert la capacité d'ester en justice quant aux droits et obligations résultant du contrat du mariage.

- La femme majeure conclut son contrat de mariage en présence de son WALI qui est son père ou un proche parent ou toute autre personne de son choix<sup>134</sup>.

Sans préjudice des dispositions de code de la famille, le mariage du mineur est contracté par le biais de son WALI qui est son père, puis l'un des proches parents, le juge est le tuteur de la personne qui en est dépourvue.

**Les termes associés<sup>135</sup> :**

La dot	الصداق
Empêchements légaux	الموانع الشرعية
La femme majeure	المرأة الراشدة
La mineure	القاصرة
Dispense	ترخيص
Le conjoint mineur	الزوج القاصر
L'intérêt	المصلحة
Témoin	الشاهد

<sup>134</sup>- Article 11 du code de la famille, op ;cit

<sup>135</sup>- Gerram Ibtissem, op ;cit, p :106-107

## Conclusion

En effet, derrière un terme juridique, c'est toute une culture juridique qui transparait. L'application de la loi dans le temps est un aspect crucial du droit objectif, les lois peuvent être modifiées, abrogées ou remplacées afin de refléter les changements sociaux, économique et politiques, Cependant, il est également essentiel de garantir la sécurité juridique et de respecter les droit acquis, les principes tels que la non-rétroactivité des lois et la protection des droits fondamentaux permettent de maintenir la stabilité et la cohérence du système juridique.

La terminologie juridique se caractérise essentiellement par son aspect technique et par le fait que, le droit, en tant que science sociale, dispose d'un vocabulaire dont l'empreinte culturelle est omniprésent. Le problème de la technicité est commun à l'ensemble des langues spécialisées. En revanche, l'empreinte culturelle des termes juridiques est une caractéristique particulière – sans être exclusive\_ de la langue juridique en ce qu'elle a pour origine l'étroite relation existant entre la langue et les systèmes juridiques. Une étude plus approfondie de cette relation permet de dégager «d'une part, différents types de difficultés résultant de l'empreinte culturelle des termes juridiques. La prise en compte de ces difficultés confirme la nécessité d'éviter, en traduction juridique, l'écueil d'un recours trop systématique, aux correspondances terminologiques préétablies.

La terminologie, discipline encore relativement jeune issue de la science linguistique, a pour but de rechercher, de façon scientifique, la dénomination qui représente une notion donnée, dans un domaine spécialisé de la connaissance. Les dénominations spécialisées qui en résultent constituent ce que l'on appelle des "termes" qui sont principalement des mots ou des groupes de mots. La recherche terminologique cherche donc à assurer l'univocité entre la notion et la dénomination dans un domaine de connaissances spécialisées.

Lorsqu'on parle de terminologie juridique «on fait référence à la terminologie appliquée au droit. Ce qui caractérise la terminologie proprement juridique c'est, d'une part, qu'il s'agit d'une terminologie technique qui s'occupant d'un domaine technique, celui de la science juridique mais c'est aussi, d'autre part, qu'elle se rattache à une science sociale et non à une science exacte.

Il résulte de ces caractéristiques de la terminologie juridique fera apparaître deux principales sources de difficultés terminologie juridique , que la traduction d'un texte juridique fera apparaître deux principales sources de difficultés terminologiques.

D'une part, le traducteur devra être capable de déceler l'aspect technique du vocabulaire juridique.

Pour ce faire, le traducteur devra savoir repérer à la langue courante. Dans cette première catégorie de difficultés, c'est surtout la polysémie des termes juridiques qui posera problème au traducteur. D'autre part, la difficulté de la terminologie juridique, dans une perspective de traduction, résulte également du fait que les termes du droit sont le plus souvent culturellement marqués. En effet, derrière un terme du droit sont le plus souvent culturellement marqués.

En effet, derrière un terme juridique, c'est toute une culture juridique qui transparait.

C'est cette seconde difficulté qui retiendra notre attention dans le présent polycopié, car elle permet de mettre en relief l'utilité de la terminologie juridique dans la phase de traduction proprement dite du texte juridique, c'est- à –dire lorsqu'il y a confrontation\_ par l'intermédiaire proprement dite du texte juridique, entre deux langues juridiques distinctes.

Il résulte de ces caractéristiques de la terminologie juridique fera apparaître deux principales sources de difficultés terminologie juridique ‘que la traduction d'un texte juridique fera apparaître deux principales sources de difficultés terminologiques.

D'une part, le traducteur devra être capable de déceler l'aspect technique du vocabulaire juridique. Pour ce faire, le traducteur devra savoir repérer à la langue courante. Dans cette première catégorie de difficultés, c'est surtout la polysémie des termes juridiques qui posera problème au traducteur. D'autre part, la difficulté de la terminologie juridique, dans une perspective de traduction, résulte également du fait que les termes du droit sont le plus souvent culturellement marqués. En effet, derrière un terme du droit sont le plus souvent culturellement marqués.

## Bibliographies

### ✓ **Ouvrages**

1. Bencheneb ali, Le droit algérien des contrats, Editions universitaires de Dijon, 2015
2. Damette E, Didactique du français juridique ». Le Harmattan, 2007
3. François terré, Droit civil les obligations, Dalloz , Paris, France, 1996
4. Frédéric Houbert, Dictionnaire terminologie juridique, La maison du dictionnaire, France, 2020
5. Garram ibtisssem, Terminologie Juridique dans la législation algérienne, palais du livre ,Alger
6. Guendouzi brahim, Relations économiques internationales, éditions EL Maarifa, 1998
7. Girard bernard, Droit des obligations, Dalloz, France, 2022
8. Ghaouti Bnemelha, Le droit algérien de la famille, OPU, 1993
9. Hedir mouloud, L'économie algérienne à l'épreuve de l'OMC, édition ANEP, 2003, p :65
10. Jacquet jean michel, Droit du commerce International, cours Dalloz, Série droit privé, 2000
11. Jean larguier, Droit pénal générale, Dalloz, paris, 1999
12. Mangiante J-M. et Parpette, Le français sur objectifs spécifiques de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette 2004
13. Lebreton G, Droit administratif général, Dalloz, Paris, 2000
14. Ouabri Farid, Droit administratif, office des publications universitaires, Algérie, 2017
15. Sourieux, J. et Lerat, L'analyse de texte, méthode générale et applications au droit, 3e édition, 1992
16. Sourieux jean louis, L'analyse de texte, méthode générale et applications au droit, 5e édition, 2004
17. Soignet M, Le français juridique, Hachette édition n° 1, 2003
18. Serge Guinchard , lexique des termes juridique, Dalloz, paris, 2005
19. Sylvie Cimamonti, criminologie, Dalloz , Paris, 2011
20. Zarka jean claude, Droit international public, éditions Ellipses, 3ème édition, 2015

### ✓ **Thésés**

1. Benmazouz houari, Défense sociale et politique criminelle en Algérie, Magistère en droit , Université Oran2, 2016

✓ **Articles**

1. Akroun Yakout, Droit De La Famille Et Droit De L'homme En Algérie : Une Coexistence Toujours Conflictuelle, Revue Algérienne des Sciences Juridiques et Politiques, Volume 45 Numéro 2, 2008
2. Baisset Didier, L'internationalisation Du Droit Public Des Affaires Face A L'arbitrage International, Annales de l'université d'Alger, Volume 25 Numéro 01, 2014
3. Ben Hamou abdallah, cadre juridique du commerce de l'Algérie, revue IDARA volume 9, 1999
4. Bousbia Mahmoud, L'administration publique en Algérie, Revue Française d'administration publique, 1994
5. Bennadji Cherif, Les Rapports Entre L'administration Et Les Administrés En Droit Algérien : L'impérative Codification, Revue de l'ENA, Alger, 2000
6. Khelloufi Rachid, La Jurisprudence Administrative Dans Le Système Juridique Algérien : Une Jurisprudence Inaccomplie, Revue de l'ENA, volume 22 , Numéro 01, Alger, 2012
7. Mahiou Ahmed, Le droit international du développement, Revue de droit public Algérien, Volume 6 Numéro 01, 2020
8. Pierre Tifine, 'Droit administratif français, Revue générale du droit on ligne , 2019

✓ **Textes juridiques :**

1. Loi n°84-11 du 9 juin 1984, modifiée et complétée par la loi n° 05-02 du 27 février 2005 portant code de la famille
2. Loi 05-10 du 20 juin 2005, portant code civil
3. Loi n°06-23 du 20 décembre 2006 portant le droit pénal
4. Loi n° 05-02 du 6 février 2005 portant code de commerce

## Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>02</b>
<b><u>Chapitre n°01</u> : cours droit civil.....</b>	<b>03</b>
<b>1. L'obligation dans le droit civil.....</b>	<b>03</b>
<b>2. La théorie générale des obligations.....</b>	<b>05</b>
<b>3. Les conditions du contrat.....</b>	<b>07</b>
<b>4. L'annulation du contrat.....</b>	<b>10</b>
<b><u>Chapitre n°02</u> : cours droit pénal.....</b>	<b>13</b>
<b>1. La sanction dans le droit pénal.....</b>	<b>14</b>
<b>2. Les types d'infraction à la loi.....</b>	<b>16</b>
<b>3. Les mesures de sureté.....</b>	<b>19</b>
<b>4. Les faits justificatifs .....</b>	<b>20</b>
<b><u>Chapitre n°03</u> : cours droit de commerce .....</b>	<b>22</b>
<b>1. Introduction de droit de commerce.....</b>	<b>22</b>
<b>2. Le commerçant.....</b>	<b>24</b>
<b>3. Le livre de commerce.....</b>	<b>26</b>
<b>4. Les actes commerciaux.....</b>	<b>30</b>
<b>5. L'entreprise commerciale.....</b>	<b>32</b>
<b><u>Chapitre n°04</u> : cours droit administratif.....</b>	<b>34</b>
<b>1. Introduction du droit administratif.....</b>	<b>34</b>

2. Les différentes catégories de personne public.....	37
<b><u>Chapitre n°05</u> : cours de droit international.....</b>	<b>42</b>
1. Introduction du droit international.....	42
2. L'objet du droit international public.....	44
<b><u>Chapitre n°06</u> : cour droit de la famille.....</b>	<b>48</b>
1. Introduction du droit de la famille.....	48
2. Le mariage.....	50
3. Les éléments constitutifs du mariage.....	51
Conclusion.....	54
Bibliographies .....	56